

N° 1220 - du 9 au 15 octobre 1980 - 4.00 F

l'humanité rouge

organe
central du **PCML**

**VOIR
PAGES
2, 3, 4, 8,
9 et 16**

NAZIS EN LIBERTÉ



LIBERTÉS AGRESSÉES

REACTIONS



Pierre Bauby 4 questions

Dans un communiqué adressé à l'Agence France Presse, dimanche 5 octobre, Pierre Bauby, candidat du PCML à l'élection présidentielle, déclarait :

Deux jours après l'attentat de la rue Copernic, il est des questions auxquelles le gouvernement doit répondre immédiatement et, en particulier le ministre de l'Intérieur :

1) Comment se fait-il que depuis l'interdiction de la FANE, les dirigeants des faisceaux nationalistes européens qui en assurent la suite, avec le même siège, avec un changement de titre du journal de « Notre Europe » à « Nouvelle Europe », ne soient toujours pas inculpés de reconstitution de ligue dissoute ?

2) Comment se fait-il que les informations communiquées par M. José Deltorn, secrétaire général du syndicat autonome des policiers en civil, sur l'appartenance de 20% des membres de la FANE à la police, ne donnent lieu à aucune suite, alors que le fichier des membres de la FANE est connu depuis plusieurs jours à la suite des perquisitions effectuées à son siège ?

3) Comment se fait-il qu'alors que l'éditorial du No 22 de Notre Europe (avril 80), signé de Michel Leloup, profère des menaces précises à l'encontre du ministre de l'Intérieur : « Les fascistes, eux, ne vous rateront pas », M. Bonnet n'ait pas porté plainte ?

4) Comment se fait-il que plusieurs attentats, revendiqués dans la rubrique « nouvelles du front » du journal Notre Europe, n'aient donné lieu à aucune poursuite ?

L'absence de réponse immédiate à ces questions précises laisserait libre cours à l'accusation de complicité du gouvernement dans ces attentats fascistes et racistes.

Vitry en 3 heures 175 signatures contre les fascistes

Samedi et dimanche matin, les militants du PCRml et du PCML ont proposé sur les marchés de Vitry, une pétition dénonçant les crimes des néo-nazis et les attentats racistes et appelant aux manifestations. La réaction des Vitriots a été vive et pleine d'intérêt : « C'est honteux », « C'est révoltant », « Je suis absolument contre », « Il faudrait tous les fusiller », « On veut pas revoir ce qu'on a vu pendant la deuxième guerre mondiale », « Si on attaque les lieux du culte, ce n'est plus possible », « Ils sont couverts par la police, c'est pourri ». Ceux qui signaient étaient de nombreux travailleurs immigrés, jeunes ou vieux, des couples, des jeunes, individuellement ou par groupes. Au total, 175 signatures ont été recueillies en trois heures.

Marseille : le danger existe

Lundi soir des dizaines de milliers de personnes, en une foule compacte se sont rendus jusqu'à la Préfecture, à l'appel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Samedi, une manifestation avait eu lieu à l'appel du MRAP.

Dans un communiqué, le PCML rappelait l'attitude du PCF qui avait constitué son propre cortège dans la manifestation du MRAP et essayé d'entraîner une partie de la manifestation vers le vieux port, alors que la manifestation se dirigeait vers la Préfecture.

Le PS n'avait pas appelé à cette manifestation. On peut difficilement rejeter l'idée selon laquelle le PS a été guidé par des considérations électorales en n'appellant qu'à la manifesta-

tion de lundi. De fait, on ne savait pas bien si cette manifestation était contre le racisme ou pour Israël et Gaston Defferre. A tel point qu'un militant arabe du MRAP a quitté la manifestation.

Un tract du PCML disait que de nombreux crimes racistes commis dans la région demeuraient impunis et que le danger existait aussi à Marseille.

A ce sujet, on se rappelle l'attentat commis le 13 décembre 1973 contre le consulat d'Algérie qui avait fait quatre morts. Le 21 avril 77, une ordonnance de non-lieu était prononcée ; l'affaire était close. Au cours de l'enquête, le parquet brilla par son absence et de nombreuses entraves furent mises à la découverte des auteurs de l'attentat qui courent toujours...

L'OLP et la GUPS dénoncent le crime

Un porte-parole officiel de l'organisation de libération de la Palestine a condamné, dimanche 5 octobre, l'attentat de la rue Copernic et a réfuté « les allégations mensongères du gouvernement israélien » contre l'OLP « l'OLP n'utilise pas de pareils procédés. Elle respecte et vénère les lieux de culte et par conséquent condamne tout acte de ce genre », a indiqué le porte-parole de l'OLP.

LES ETUDIANTS
PALESTINIENS :

L'union générale des étudiants palestiniens en Fran-

ce « dénonce vigoureusement les attentats racistes qui ont frappé récemment la communauté juive en France. Ces crimes inadmissibles sont le résultat d'un développement du racisme qui frappe aussi quotidiennement la communauté arabe. Il ne doit y avoir aucun amalgame entre ces actes antisémites et la lutte contre le sionisme. Ces actes odieux n'ont rien à voir avec notre combat pour une Palestine laïque et démocratique, dans laquelle cohabiteront Juifs, chrétiens, musulmans et non-croyants à égalité de droits ».

Ecraser la bête

« S'il devait arriver en France ce qui vient d'avoir lieu à Munich après s'être produit à Bologne, le gouvernement en porterait l'entière responsabilité » : c'est ce que nous écrivions dans notre précédente édition. Aujourd'hui, nous disons que le gouvernement porte l'entière responsabilité de l'attentat criminel de la rue Copernic.

D'abord en ayant laissé se développer impunément une propagande et des activités néo-nazies. L'apologie de l'hitlérisme ne relève pas de l'exercice de la liberté d'opinion mais de l'apologie de crimes contre l'humanité et contre le peuple français dans toutes ses composantes. Tolérer l'existence d'une organisation néo-nazie, c'était tolérer cela. Une organisation quelle qu'elle soit étant faite pour agir, l'existence d'une organisation néo-nazie devait nécessairement déboucher sur des actes criminels. Fondée sur le racisme, elle le met en œuvre et débouche sur des crimes racistes ; fondée sur l'apologie du terrorisme contre la démocratie, elle conduit inévitablement à des crimes contre la démocratie. La distinction opérée par le gouvernement entre ceux qui dirigent et adhèrent à cette organisation néo-nazie et ceux qui commettent ces crimes est tout bonnement hypocrite. Prévenir ou réprimer de tels crimes, c'était interdire toute activité à ceux qui prônent le nazisme. Or, non seulement le gouvernement a toléré leur existence mais il a fermé les yeux devant leurs actes criminels. Non par naïveté ou libéralisme mal placé, mais parce que ces actes convergeaient avec sa politique.

Responsable, le gouvernement l'est encore en effet par les orientations de sa politique. Quant on met en œuvre une politique visant à pouvoir expulser de France des centaines de milliers de travailleurs immigrés, faut-il s'étonner de voir se multiplier les inscriptions proclamant « Immigrés dehors ! » et les attentats racistes visant à contraindre les immigrés au départ ? Quant on recourt systématiquement à la répression antisyndicale, quoi d'étonnant à ce que l'on voie se multiplier les attentats contre des locaux et des militants syndicaux ? Quand on veut écraser les résistances des travailleurs par la violence policière, faut-il s'étonner que l'on fasse appel à ceux qui sont décidés à combattre par la violence les libertés et les organisations des travailleurs au nom de leur haine de la démocratie et du communisme ? Les crimes fascistes sont dans le prolongement de la politique gouvernementale.

Les gens du pouvoir sont des apprentis sorciers. Ils ont mis en branle une machine de guerre contre les travailleurs et les libertés qui aujourd'hui, a engendré le crime antisémite.

Après les assassinats de la rue Copernic, nous sommes toujours sous la menace de nouveaux crimes fascistes. Les groupes fascistes et néo-nazis continuent à sévir librement. Le combat pour les mettre hors d'état de nuire demeure plus actuel que jamais. Des tueurs effectifs et des tueurs en puissance sont en liberté.

Le 17 octobre, jour du verdict du procès intenté au néo-nazi Fredriksen, il faudra être nombreux au Palais de justice de Paris pour exiger le châtiment de ce chef de tueurs. Face à un pouvoir qui s'apprête à nouveau à lui témoigner sa complaisance.

Pierre BURNAND

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques JURQUET — Rédacteur en chef : Pierre BURNAND
Rédacteurs : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Rémi Dainville, Estelle Delmas, Serge Forest, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Yves Lépici, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers, Evelyne Le Guen.
Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau — Administration : Max Durand.
Imprimerie La Nouvelle — Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.
L'HUMANITE ROUGE — BP 201 — 75926 Paris Cedex 19 — CCP : 3022672 D La Source — Commission paritaire : N° 57 952 — Dépôt légal : 3e trimestre 1980

Ils les ont laissés faire !

L'attentat criminel de la rue Copernic est le résultat d'une escalade engagée depuis plusieurs mois. Le crime était prévisible. Tandis que l'on voyait les murs se recouvrir d'affiches signées « F.A.N.E. » réclamant la libération du nazi Rudolf Hess, proclamant « Ouvrier fasciste rejoins nos rangs », on assistait au développement d'attentats où la volonté de tuer était flagrante. Dans le même temps, ces néo-nazis ne cachaient ni leurs sympathies ni leurs relations avec ceux qui dans d'autres pays avaient commis et commettaient des assassinats. Dès lors, il fallait qu'un jour ou l'autre, ils fassent la même chose en France.

Le vendredi 7 mars 1980 : un attentat fasciste était commis contre la librairie *Le Phénix*. Nous écrivions alors dans le journal *Le quotidien du peuple* : «*Ceux qui ont commis cette agression sont des assassins en puissance. Tout indique en effet qu'ils ont voulu atteindre les personnes présentes. On peut même dire qu'ils ont voulu tuer. Ils savaient en effet que des personnes allaient se trouver prisonnières des flammes de l'incendie qu'ils venaient d'allumer. Ils savaient que deux personnes se trouvaient à la cave et, néanmoins, ils y ont jeté un Cocktail Molotov. Ils ont délibérément refermé les portes derrière eux pour gêner l'évacuation de la librairie.*»
«*Les criminels qui ont commis cette agression étaient organisés. De toute évidence, ils avaient repéré les lieux, choisi l'heure et le jour... D'après certains témoigna-*

*ges, il s'agissait d'individus au crâne rasé, en tenue sportive. Caractérisa-
turalement, en tenue fasciste.*»
Qui étaient ces criminels ? Dans le numéro 22 du journal de la FANE, *Notre Europe*, dans la rubrique *Nouvelles du front*, on lisait ceci : «*La librairie Le Phénix, d'obédience maoïste a été attaquée et détruite par des commandos se réclamant de l'hitlérisme. Au cours d'une violente bataille, trois maoïstes ont été brûlés par des Cocktails Molotov.*»
Ainsi, le crime était signé. Le fait de publier cela sous le titre *Nouvelles du front* constituait déjà en soi un aveu. Mais pour savoir que les membres du commando se réclamaient de l'hitlérisme, il fallait appartenir à ce commando car au cours de leur agression, les tueurs n'ont pas parlé. Par la suite, l'agression n'a pas été revendiquée. De même, le fait de parler

de «*violente bataille*» nécessitait d'appartenir au commando. Car, s'il n'y a pas eu de «*violente bataille*», un vendeur s'était néanmoins affronté à l'un des assassins. Ce fait n'a pas été rapporté par la presse.
Pour retrouver les auteurs de l'attentat, la tâche de la police était aisée. Dès avril 80, la responsabilité de la FANE était établie. Or, rien n'a été fait.
En juillet, le comité de soutien à la librairie *Le Phénix*, constitué de nombreuses personnalités, adressait une lettre aux ministres de l'Intérieur, de la Justice, de la Culture ; il s'inquiétait de l'absence de suites à l'enquête. Cette lettre faisait état de l'article paru dans *Notre Europe*. Elle est restée sans réponse. Le gouvernement avait toutes les données. Il a refusé d'agir.

Agression fasciste contre la librairie «Le Phénix»

ILS VOULAIENT TUER !



A la Une du Quotidien du Peuple du 11 mars 1980

IMMIGRÉS Bondy à l'heure des bandes fascistes



A coups de rasoir
Une bande de fascistes a attaqué un jeune immigré à Bondy, en Seine-St-Denis, le 2 juin. Le jeune homme a été blessé à la nuque et au bras. Les auteurs de l'attaque ont été arrêtés.

Le 30 mai, à Bondy, en Seine-St-Denis, une bande d'environ 25 fascistes débarque dans la cité de Lattre de Tassigny aux cris de «*A mort les Arabes!*». Un jeune immigré a le dos tailladé à coups de lames de rasoir. Le 2 juin, une seconde attaque a lieu ; des Cocktails Molotov sont lancés contre une entrée d'immeuble. Le 8 juin, des coups de feu sont tirés contre des jeunes qui discutent devant la porte d'un immeuble. Ces agressions faisaient suite au développement d'une activité fasciste dans le département. En mars, à Chelles, de jeunes lycéens arabes avaient été agressés par un commando fasciste ; dans la nuit du 11 au 12 mars, la Bourse du travail de Blanc-Mesnil était incendiée ; le 3 mai, un attentat avait lieu contre le Consulat d'Algérie à Aubervilliers.

Les inscriptions racistes s'étaient multipliées. Sur la gare de Villemomble, on lisait : «*Halte à l'immigration!*», «*Qu'est-ce qui est rouge et qui va saigner?*» ; la synagogue du Raincy était couverte de croix gammées et on y avait écrit : «*Au four!*». Ces activités fascistes avaient pu se développer librement.
Dans *L'Humanité rouge*, nous écrivions : «*Qui sont les tortionnaires fascistes? La police ne peut l'ignorer. Mais, et c'est le moins que l'on puisse dire, elle ne fait pas preuve de beaucoup de détermination pour les mettre hors d'état de nuire. Bien au contraire, en cherchant à présenter les agressions de Bondy comme un simple règlement de comptes entre jeunes loubirds, elle veut banaliser l'affaire. Comment expliquer qu'il ait fallu cinq jours pour que la police recueille la déposition du jeune immigré blessé?*»
Nous rappelions ces propos du commissaire de police de Bondy : «*C'est une vengeance entre bandes rivales; ça aurait pu être aussi bien un Français...*» «*On me parle de ratonnades, de fascistes, de racisme. Par chance, on n'en est pas*

encore là.»
Pendant ce temps, les agressions racistes se sont poursuivies : le 8 juin, à Mitry-Mory, deux travailleurs algériens se faisaient tirer dessus ; le 11 juin, une jeune Algérienne était attaquée à coups de lames de rasoir au Blanc-Mesnil ; le 13 juin, à Bobigny, deux jeunes Arabes se faisaient tirer dessus à coups de fusil ; le 16 juillet, un travailleur algérien de 56 ans était retrouvé assassiné sur un chantier, à Bicêtre, le crâne fracturé, les membres brisés, la cage thoracique enfoncée, le foie éclaté.
Pourtant, dans la nuit du 4 juin, deux militants de la FANE qui circulaient en voiture, tous feux éteints, avaient été arrêtés à Clichy. Ils s'appelaient Cordonnier et Tranh Loc. Ils transportaient des Cocktails Molotov, des grenades lacrymogènes, des barres de fer et reconnuèrent préparer l'attaque d'une cité immigrée. Le 11 juin, ils comparaissaient devant le tribunal de Bobigny qui les condamnait à 4 mois de prison... avec sursis. Dans la nuit du 12 au 13 juin, les frères Pascal et Ghyslain Faure, militants fascistes, étaient arrêtés à Aulnay-sous-bois, avec dans leur DS une carabine 9mm,

cartouche engagée, un revolver à barillet avec des munitions, des couteaux à cran d'arrêt, des barres de fer. Ils reconnaissaient avoir tiré sur des Arabes. Ils étaient relâchés le matin même.
Le 14 juin, dans le quartier du Marais, aux cris de «*Mort aux Juifs, les étrangers dehors!*», «*Heil Hitler!*», une bande de néo-nazis, croix gammée au bras, se livrait à des agressions contre les immigrés et les Juifs. La police dira qu'il s'agissait de «*simples rixes*» et que «*toute considération est prématurée*». Le lendemain, un commando de la FANE attaquait, dans le même quartier, une exposition sur le Nicaragua. Les agresseurs firent le salut hitlérien. Un numéro de voiture fut relevé. C'était le véhicule de Michel Faci, un militant néo-nazi. Il n'a pas été inquiété.
Finalement, à Bondy, le 23 août, un sympathisant du Front national tirait à bout portant sur un jeune Algérien. Le secrétaire général de la Préfecture de la Seine-St-Denis déclarait : «*L'affaire de samedi est un règlement de compte entre jeunes. Un acte de vengeance. Il n'y a rien de sérieux dans tout cela.*»

nière minute attentat au mrap

ils ont voulu tuer

Le 26 juin, une violente explosion dévastait le siège du MRAP. C'était pur hasard s'il n'y avait pas de victime. Là encore, la volonté de tuer était évidente. Pourtant, il faudra attendre 48 heures pour qu'une pseudo perquisition ait lieu au siège de la FANE. La veille de l'attentat, Michel Faci, toujours lui, s'était introduit dans les locaux du MRAP.

Une explosion criminelle a dévasté le siège du mrap le 26 le dixième attentat contre le Mouvement.

Un 16h20. On s'arrête à la gare de Bondy, membre du mouvement va ouvrir...
c'est un jour pour trouver à l'index criminelle d'avoir sonné à la porte après avoir déposé la bombe - déclare Bertrand Bary



Ainsi, au fil des mois, la volonté de tuer s'était clairement manifestée. L'origine de ces actes criminels était établie. Néanmoins, on laissait faire. Ce qui nous amenait, dans notre édition du 25 septembre, à demander : «*Qui protège les néo-nazis?*». Nous écrivions alors : «*Ces individus ne sont pas de simples nostalgiques d'un passé hideux qu'ils voudraient réhabiliter. Ce ne sont pas des égarés. Les faits prouvent, et eux-mêmes ne le dissimulent pas, qu'ils sont étroitement liés à des organisations fascistes agissant dans d'autres pays européens et sur d'autres continents. Ils appartiennent à une organisation internationale. Ils sont, par exemple, liés à ceux qui ont commis le massacre de Bologne, en Italie. En France, ils se sont déjà engagés dans des actions criminelles qu'ils revendiquent ouvertement.*»
Puis, dans notre édition du 2 octobre, nous écrivions, en demandant : «*Bologne, Munich, et demain?*» : «*Il n'y a pas de différence entre les tueurs de Bologne, de Munich et les néo-nazis qui sévissent en France. Si la volonté de mettre un terme à leurs activités existait réellement, elle serait facile à démontrer.*»

«...Une espèce de complicité morale gouvernementale...» nous déclare M. Debu-Bridel vice président de l'ANACR

L'ANACR (Association nationale des anciens combattants de la résistance) n'a jamais relâché son attention à l'égard des activités fascistes, néo-nazies, dans notre pays. Elle a maintes fois, dans les dix dernières années, alerté l'opinion sur ces activités (dont elle fut d'ailleurs victime à plusieurs reprises).

M. Debu-Bridel, vice-président de l'ANACR, nous donne quelques unes de ses réflexions sur « le retour de plus en plus audacieux » des nostalgiques du nazisme.

« Depuis plus de 10 ans, nous n'avons cessé de mettre l'opinion en garde contre le retour, d'abord prudent, puis de plus en plus audacieux des anciens collabos et nostalgiques du nazisme. Sans prôner la vengeance, mais fidèle au programme du CNR (1) — punition des traîtres et respect des conquêtes de la Libération — sans être hostile à l'indulgence pour certains cas de petite gravité.

« Certaines mesures nous ont beaucoup inquiétés. L'affaire Touvier : un criminel de guerre revenu à la vie normale sous couvert de prescription.

« L'affaire Peiper, également symptôme inquiétant de la banalisation des crimes de guerre.

« Le même mouvement se produisait dans bien d'autres domaines, apparemment moins graves, mais qui ont préparé la situation actuelle.

« Ainsi, par exemple, dans le domaine littéraire.

« J'ai fait partie pendant l'occupation de l'équipe des *Lettres françaises* et des *Editions de minuit*, et j'ai été président du CNE (conseil national des écrivains).

« Nous n'avons demandé que la punition des vrais traîtres. Nous avons établi une liste noire des écrivains collaborateurs, aux côtés desquels nous refusions d'être cités ou publiés. Un écrivain a été fusillé — Brasillach — pour trahison

et délation... Depuis 10 ans, toute une propagande a été orchestrée pour en faire un martyr et donner une image fautive de sa personnalité.

« Ensuite, il y a eu la même campagne pour Céline, et Céline est mort tranquille dans son lit, ce qui n'est pas le cas de ses victimes indirectes.

« De même Giono : il a été un collaborateur régulier de la radio de Vichy, il a profondément troublé toute une partie des intellectuels, dont les instituteurs. Et un quotidien comme *Le Matin* qui stigmatise aujourd'hui le laisser-faire, la négligence par rapport à la renaissance de l'idéologie nazie, faisait il y a dix jours une double page sur l'apologie de Giono...

« Les graffitis à croix gammée sur les monuments de la Résistance, les inscriptions *Mort aux Juifs*, témoignent de cette espèce de complicité morale gouvernementale et de l'opinion que nous avons été fort peu nombreux à alerter et qui ne l'a été que très partiellement.

« Le laisser-faire, laisser-passer en la matière peut mener très loin!

« Espérons que l'abominable attentat de la rue Copernic éclairera cette fois l'opinion et qu'il y aura le sursaut nécessaire ».

(1) Le Conseil national de la Résistance qui rassemble l'ensemble des composantes de la Résistance et dont M. Debu Bridel fut un des membres.

Le 30 septembre mise en garde solennelle d'Albert Lévy président du MRAP

« Il est grand temps d'arrêter dans ce pays l'escalade des menaces, des violences racistes et fascistes, avant que d'autres drames ne surviennent ». C'est ce que déclarait Albert Lévy, président du MRAP, le 30 septembre à la manifestation organisée, devant le Mémorial du martyr juif inconnu, après une série d'attaques fascistes (contre une synagogue, une école, une crèche...). Il ajoutait : « Il incombe aux autorités de prendre pour cela les mesures impératives qu'exige la situation ». Trois jours plus tard, c'était le drame de la rue Copernic... Il n'y avait pas eu les « mesures impératives » nécessaires... Elles ne sont toujours pas prises. Et elles ne le seront que s'il y a « une levée en masse des démocrates »...

Voici des extraits de cette intervention.

(...) Ce sont les mêmes groupes qui tirent avec des armes de guerre contre les institutions juives et contre les HLM ou les foyers peuplés de travailleurs immigrés ; ce sont les mêmes qui, en un seul week-end, agressent près d'ici des Arabes, des Juifs et une exposition de « Justice et Paix » sur l'Amérique latine ; ce sont les mêmes qui ont assassiné Henri Curjel, Pierre Goldman, Laïd Sebaï, gardien de l'Amicale des Algériens, et des dizaines d'autres Maghrébins ; ce sont les mêmes qui ont perpétré 12 attentats contre le MRAP, plusieurs autres contre la Ligue des droits de l'homme, contre les syndicats et les partis de gauche, qui profanent synagogues et cimetières juifs ; ce sont les mêmes qui s'efforcent de susciter la peur par leurs menaces, et qui barbouillent sur nos murs aussi bien « *Juifs au four* » que « *Mort aux bougnouls* » ou « *Nègres hors de France* ».

Tous puisent aux mêmes sources politiques et idéologiques. (...)

En cette période de crise, où de tous côtés s'expriment les mécontentements, les craintes, les contestations, on peut freiner les luttes populaires en les dévoyant par la confusion des idées, et en les paralysant par l'intimidation. Les groupes fascistes jouent ce double rôle.

Nous constatons une étrange rencontre entre ceux qui dressent l'opinion contre les Arabes, contre les étrangers, accusés de tous les maux dont nous

souffrons, et ceux qui ajoutent à ces boucs émissaires de la crise, comme dans les années 30, les Juifs.

Les groupes fascistes offrent dans ces circonstances, où l'injustice et l'arbitraire se développent, les haines qui détournent des vraies luttes, et un ordre fictif qui est celui de l'oppression généralisée. (...)

— Nous demandons que soient totalement démantelés les groupes, tous les groupes fascistes, que soient mis hors d'état de nuire leurs complices : ceux qui arment leurs bras, qui les inspirent et qui les protègent.

— Nous demandons l'application systématique et stricte de la loi contre le racisme, du 1er juillet 1972, cette loi élaborée par le MRAP, que le Parlement unanime a votée.

— Nous demandons des dispositions sérieuses et durables pour assurer le libre fonctionnement des institutions juives, des associations d'immigrés, la protection des organisations et des personnes qui combattent le racisme et le fascisme.

Ces objectifs, ils ne peuvent être atteints que par une levée en masse des démocrates pour écarter tous les obstacles, les blocages qui empêchent de telles mesures.

Il faut faire reculer ceux qui, à différents niveaux, minimisent les dangers pour justifier l'inaction.

LA CANDIDATURE LE PEN DOIT ÊTRE INTERDITE!

Jean-Marie Le Pen, dirigeant du Front national, se veut être un honorable candidat à la présidence de la République. Il dit bien fort, ces temps-ci, qu'il condamne les néo-nazis. Candidat du racisme, proclamant qu'un million de chômeurs c'est un million d'immigrés en trop, M. Le Pen est le chef d'une organisation plus liée qu'il ne veut le dire aux néo-nazis et aux terroristes fascistes.

En 1976, Duprat, dirigeant du Front national, avait fait appel aux néo-nazis pour constituer des groupes de combat. Les militants de la FANE avaient alors rejoint le Front national tout en maintenant leur organisation. C'est ainsi qu'en mars 78, le néo-nazi Fredriksen fut candidat du Front national en Seine-St-Denis. Après 78, certains militants du Front national rejoignirent la FANE, d'autres restèrent

aux deux. Ce fut le cas notamment de Michel Faci, auquel Le Pen confia la direction du « service d'ordre » du Front national de la jeunesse. Actuellement, Faci est l'un des principaux dirigeants néo-nazis. A la FANE il était chargé des relations avec l'Amérique latine et il avait participé à la mise sur pied de commandos fascistes au Mexique. Alors, les néo-nazis, Le Pen, connaît pas?

Quant aux activités des membres du Front national, voici deux faits. Dernièrement, un membre du Bureau politique du Front national a été condamné à une peine de six mois de prison ; on a découvert chez lui des armes, avec chargeurs engagés. A quoi servaient-elles?

Vincent Delbrel, militant de la FANE, en août dernier tentait de tuer un jeune Algérien de plusieurs balles de revolver.

Enfin, dernièrement, un responsable du Front national, Alain Renaut, écrivait ceci : « Autre bombe, celle d'Anvers. Plus exactement, une grenade jetée distraitemment par un Palestinien sur un groupe d'adolescents juifs, progéniture en ballade des diamantaires d'Anvers. Remarquez, tout d'abord, qu'on peut s'étonner de l'existence d'une descendance chez cette intéressante communauté de modestes travailleurs de verroterie, puisqu'on nous affirme qu'elle fut entièrement exterminée par les vilains SS du défunt Führer ».

Tolérer la participation de Le Pen à la campagne électorale, ce serait considérer le racisme comme une opinion alors qu'il débouche sur les activités criminelles des amis de M. Le Pen. Sa candidature doit donc être interdite.

ADHÉREZ AU F.N.
SEUL PARTI A RÉCLAMER
LE RETOUR DES IMMIGRÉS
CHEZ EUX

MESURE INDISPENSABLE
POUR LUTTER
CONTRE LE CHOMAGE
EN PÉRIODE DE
CRISE ÉCONOMIQUE



FRONT NATIONAL
7 rue de Surène 75008 Paris



Le Front National descendant en filiation directe d'Ordre Nouveau



URP-CFDT AVEC CEUX DE POLOGNE

Solidarnosc, solidarité, tel était le thème du meeting organisé par l'Union régionale parisienne CFDT sur la Pologne, le lundi 29 septembre.

Malgré l'absence des transports en commun, due à la grève des travailleurs de la RATP, près de 200 personnes sont venues assister à cette soirée, animée par J. Chêrèque pour la confédération, Claude Sardais pour l'Union régionale et Alexandre Smolar au nom du KOR polonais.

Les interventions puis les questions qui suivirent, permirent de rappeler la grande grève des ouvriers de Gdansk, leur victoire et l'importance même aujourd'hui de renforcer la solidarité avec les jeunes syndicats libres polonais. Nouvellement reconnus, ils n'ont encore aucun moyen de propagande et il leur est difficile de se faire connaître. La solidarité reste encore nécessaire pour empêcher tout recul du gouvernement et les pressions soviétiques éventuelles.

Claude Sardais en particulier, qui a apporté le soutien de la CFDT aux travailleurs polonais pendant la grève, a insisté sur l'importance de cette solidarité, même si chaque classe ouvrière ayant sa spécificité, il n'était pas question que la grève de Gdansk devienne pour la CFDT le modèle de grève. Déjà, au 15 septembre, les collectes faites par les sections CFDT, avaient atteint 120 000,00 F, montrant l'écho profond rencontré par la lutte des travailleurs polonais dans notre pays.

Pour terminer la soirée, l'URP-CFDT avait fait venir le film de Wajda, *L'homme de marbre*. Ce qui permit à beaucoup de voir ou de revoir, à travers la quête d'une jeune cinéaste, la situation faite à la classe ouvrière polonaise.

APPRENTISSAGE QUI ECHAPPE ENCORE AU TRAVAIL GRATUIT?

Après une opposition variée et dispersée contre le projet de loi, les stages en entreprise, formations alternées, sont désormais appliqués puisque l'Assemblée nationale a approuvé la réforme. Mais que recouvrent exactement ces dénominations? Les élèves de LEP et ceux de 3e prochainement, travaillent gratuitement chez les patrons, le temps d'un stage. L'argument développé, c'est de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes dans le monde du travail, les buts visés relèvent d'un registre tout différent. Le patronat coiffait déjà l'éducation professionnelle, comme nous le verrons plus loin avec les SES, les CPPN, les CPA, l'apprentissage, mais les élèves de LEP échappaient encore à cette règle jusqu'à l'année dernière... Voilà une erreur corrigée; l'ensemble de la main d'œuvre des élèves de l'enseignement technique est en prise directe avec les intérêts économiques patronaux.

L'édifice est achevé, cependant son architecture est complexe. Je vous propose de vous prendre la main et de vous faire visiter cet enseignement professionnel, vivier gratuit des patrons. Avertissement avant la visite, chaussons nos lunettes de décodage des sigles.

SES, de la 6e à la 3e, sections d'éducation spécialisée où sont rangés pêle-mêle les débilés légers, les caractériels, les enfants immigrés maîtrisant mal la langue française, tous les élèves qui pour x raisons familiales et sociales ont accumulé des retards scolaires, en tout 70 000, selon *Le Monde de l'éducation*, 100 000 selon le SGEN, en 78/79. Beaucoup d'handicapés, leur chiffre s'est multiplié par 5 en 10 ans... A partir de la 4e, ils suivent un enseignement préprofessionnel assorti, bien sûr, de stages pratiques chez des patrons ou, comme ceux du lycée M. Ravel, dans le Sud, qui repeignent les autres établissements scolaires et construisent des boxes pour le stockage des matériaux de maçonnerie. Evidemment, ils ne sont pas payés, mais leurs travaux sont facturés, les recettes alimentant la caisse de leurs écoles.

Dans les CES, collègues d'enseignement secondaire, le couloir de la 5e distribue des 4e à options, soit langue vivante, soit latin ou grec pour les bons, soit option technologique, autant de gagné pour les patrons, ces 4e donnent directement sur des 3e avec vue sur les mêmes options; ce même couloir de la 5e distribue des 4e et 3e préparatoires, comportant un important enseigne-

ment préprofessionnel, en atelier, en stages... gratuits chez les patrons.



35 HEURES A 16 ANS!

En fait, la maison Ecole est profondément divisée par le palier de la 5e, donnant aussi accès aux classes préprofessionnelles de niveau, CPPN, avec stages... gratuits chez les patrons. Pièces surpeuplées: 50 205 en 72/73, 97 798 en 74/75, 116 368 en 76/77, 121 028 en 77/78, parmi eux 15% doublent, 24% vont en LEP, 26% en classes préparatoires à l'apprentissage, 35% entrent dans la vie active, sans aucune qualification.

Baissons donc la tête pour passer de classes préprofessionnelles de niveau aux classes préparatoires à l'apprentissage, la porte est étroite! Ces 86 232 élèves en 79, effectuent alternati-

vement des stages... gratuits chez les patrons, 30 heures par semaine à 15 ans et 35 heures à 16 ans. Ensuite? 40% d'entre eux entrent dans la vie active sans qualification et 48% en apprentissage.

Attention à la marche entre classes préparatoires à l'apprentissage et apprentissage. Les apprentis, pendant les deux ou trois ans de leurs études, selon leurs spécialités, travaillent pour 25% à 75% du SMIC, sans vraiment acquérir une formation professionnelle; pour preuve, ce témoignage anecdotique, mais révéla-

teur. J'étais dans un salon de coiffure, étonnée de voir l'apprentie balayer, la patronne m'a flanqué comme réponse: «Elle balafa? Bien sûr, elle est apprentie!». Cette évidence, je l'avoue, m'avait échappé.

Avec l'obligation de stages en entreprise... gratuits pour les élèves de LEP, la dernière pierre a été apportée à l'édifice...

Enseignement professionnel à architecture complexe, mais rappelez-moi le nom du promoteur: patronat. Et ceux des maîtres d'œuvre? Loi Royer sur l'apprentissage, réforme Haby et réforme Beullac, Legendre sur les stages en entreprise.

Nathalie VILLOTIERS

LE TEMPS PARTIEL PROJET DE LOI MIS EN DISCUSSION

Le temps partiel va être à l'ordre du jour de la session parlementaire qui s'ouvre. Le Conseil des ministres du 24 septembre a adopté un projet de loi qui va être soumis au travail des parlementaires.

Le but du gouvernement est de favoriser cette forme de travail qui est particulièrement peu développée dans notre pays, comparative-ment aux autres pays européens. On a dénombré 1672000 travailleurs à temps partiel en 1979 chez nous, soit 7,8% de la population active, pour 9,3 dans l'ensemble de la CEE, (17,7% en Grande-Bretagne par exemple).

Déjà, une loi de 1973 autorisait le travail à temps partiel. Mais elle mettait quelques limites: en particulier, la durée du travail hebdomadaire devait être comprise entre 20 et 30 heures. D'autre part, en ce qui concerne les charges salariales: le patron devait cotiser à la Sécurité sociale comme s'il s'agissait d'un plein temps, et faire ensuite une demande de remboursement pour le temps non effectué. Côté salarié, elle n'aborde que le problème de l'ancienneté: un salarié à temps partiel est considéré comme s'il travaillait à temps complet.

Dans le nouveau projet de loi, ces blocages sont levés. Plus d'avance de cotisation patronale, plus de fourchette d'horaire hebdomadaire. La loi permet aussi de comptabiliser les travailleurs à temps partiel au même titre que les autres pour le calcul des effectifs pris en compte pour l'exercice du droit syndical (par exemple pour déterminer le nombre d'élus aux délégués du personnel).

Ainsi le gouvernement pense mettre un terme aux réserves patronales, et aux oppositions syndicales.

Pourquoi le ministre du Travail, Jean Mattéoli et tout le gouvernement se préoccupent-ils donc de cette question du temps partiel? On peut répondre à la question sur deux terrains. D'abord par rapport à l'assouplissement général de la réglementation du temps de travail que les employeurs revendiquent pour mieux s'adapter aux exigences de la production. C'est la mé-

me logique que celle qui a présidé aux longues négociations sur l'aménagement du temps de travail, interrompue une nouvelle fois le 3 juillet dernier. C'est ce qui explique en particulier la suppression de la fourchette 20-30 heures. Le cumul de plusieurs temps partiels sur un même poste permettrait sans doute souvent d'allonger le temps d'utilisation des équipements, rengeine bien connue du CNPF depuis quelques mois. Voilà pour un terrain général.

L'autre terrain est celui du travail, plus spécifique des femmes. C'est si vrai que Mme Pasquier était présente aux côtés du ministre du Travail pour présenter ce projet de loi à la presse. En fait, 16,2% des femmes qui travaillent ont un temps partiel, contre 2,3% d'hommes. (20% des femmes salariées de plus de 40 ans). La nouvelle loi compte bien développer encore ce nombre en permettant aux femmes de ne pas travailler le mercredi (32 h par semaine), ce qui permettrait aux femmes de mieux conjuguer travail et vie familiale (!), et donc peut-être de faire ce fameux troisième enfant... Peut-être aussi il permettrait d'endiguer un peu le flux croissant du chômage des femmes qui augmente bien plus vite que celui des hommes.

Enfin, le travail à temps partiel, c'est-à-dire le salaire partiel, qui est mieux accepté quand il s'agit des femmes (dont le salaire est toujours conçu comme un salaire d'appoint), permet de faire pression sur la moyenne des salaires, en baisse bien sûr. Pourquoi donner le SMIC à 3000 francs, si certains (certaines) peuvent vivre avec 1800 ou 2000 francs?

Il y a bien ceux qui revendiquent le temps de vivre mieux... Mais pour le moment le temps partiel, c'est le plus souvent travailler six jours 4 heures dans un hypermarché, de 18 h à 22 h, que les 5 matinées de l'administration. Car si c'est pour l'instant le salarié qui demande le temps partiel, (et encore pas toujours), c'est encore le patron qui fixe l'horaire...

Claire MASSON

Pour atteindre au plus vite les 100 000F

SOUSCRIVEZ !

Total précédent	61 173
Suppt à abt spécial congrès - MR	LIMOGES 10
Suppt à abt hebdo - BA	PARIS 10
Cellule P. Séward du PCML	PARIS 300
Suppt à réabt hebdo - OP	PARIS 10
Suppt à réabt hebdo - H.CI	ANTONY 60
Suppt à réabt hebdo - GM	ISSY les Mx 45
Suppt à abt spécial congrès	ORLEANS 50
Suppt à réglem VM	ORNE 20
Un camarade algérien	PARIS 15
Suppt à abt spécial congrès - PH	ORLEANS 100
Sousc. cellule Chou En lai du PCML	ANGERS 780

Suppt à abt hebdo - JR	PARIS 60
Une camarade sur son gain pour les conseils de classe	VENDEE 600
Un camarade	VENDEE 600
Suppt à réabt hebdo - M	MONTPELLIER 10
Sousc. à la fête de la cellule Jules Vallès du PCML	MIRIBEL 300
Suppt à réabt hebdo - D	MARSEILLE 110
Cellule J. Vallès du PCML	MIRIBEL 300
Suppt à réabt hebdo - D	MARSEILLE 110
Cellule P. Séward du PCML	RODEZ 500
Suppt à réabt hebdo - SJC	LUCE 60
Suppt à réabt hebdo - LJP	MAUREPAS 10
Suppt à réabt hebdo - I.D.	MONTPELLIER 60
Nouveau total au 6/10/1980	64 883

MARDI 28 OCTOBRE 18h 55
PIERRE BAUBY
et le **PCML**
à **TRIBUNE LIBRE**
(FR3)

RENAULT-LE MANS

CGT-CFDT CHACUN POUR SOI CONTRE LES MEMES

Les brigadiers PTT du Maine-et-Loire distribuaient un tract signé par la CGT et la CFDT et qui expliquait leur grève commencée le 18 août. C'était le 1er octobre à Angers, devant le Palais de justice. Plusieurs centaines de travailleurs s'y étaient rassemblés (500 pour la CFDT, 1 000 pour la CGT) pour protester contre le procès fait par la direction de Renault au syndicat CGT du Mans. En réalité, procès en appel, puisque un premier procès le 6 mars 1979 avait condamné la CGT à payer le préjudice de la grève de l'enthousiasme de février 1975 à l'usine du Mans.

Mais il n'y avait guère d'unitaires, ce jour-là, à Angers, que les postiers. Car si les deux syndicats s'étaient retrouvés devant le Palais de justice (il n'y a qu'un palais à Angers, disaient certains), à la même heure, il n'y avait qu'un procès et pour la même cause (défendre le droit de grève), il y avait des barrières entre les deux rassemblements.

Les deux unions départementales CGT et CFDT n'ayant pu se mettre d'accord sur les objectifs de la journée, la CGT avait refusé un meeting unitaire des deux syndicats de l'entreprise. Les deux rassemblements se succédèrent donc. D'abord la CFDT, dont les interventions furent en partie couvertes par les cris des militants CGT : « Union, action avec la CGT ». Pourtant, le secrétaire de la CFDT de Renault le Mans, Guenivet, intervenait pour réaffirmer la nécessité de l'action en



commun. « Du fait de la division, la riposte et la mobilisation sont insuffisantes » a-t-il dit. Et il a appelé à ce que les prochaines actions soient unitaires.

La CGT, de son côté, affirmait que la division était cédétiste puisque la CFDT avait envahi les marches du Palais de justice, occupant avant l'heure le lieu prévu par la CGT. Vers 15h, la polémique se terminait par le départ des militants CFDT venus de tout le département, en manifestation dans les rues d'Angers.

C'est Gérard Lemerrier, secrétaire CGT de Renault le Mans qui ouvrait le meeting CGT. Il a réaffirmé avec force la volonté des travailleurs de défendre le droit de grève « qui n'est pas un cadeau de la bourgeoisie ». « Il y a eu des grèves avant que le droit existe, il y en aura encore demain » devait-il ajouter. Puis Certano (ancien secrétaire de Renault-

Billancourt) pour la fédération CGT et René Lomet pour la confédération, ont pris tour à tour la parole, rappelant que la lutte pour le droit de grève était liée à celle pour les libertés.

Pendant ce temps, le procès avait lieu, pratiquement à huis clos, à peine une dizaine de militants étant admis dans le tribunal. Le jugement sera rendu le 22 octobre, mais il semble peu probable que le juge d'Angers revienne sur la décision du Mans, Me Assicot, au nom de la Régie, contestant formellement l'attaque contre le droit de grève : en 75, il s'est agi de « coulage », forme d'action déjà condamnée par la jurisprudence...

Et ni le contexte général ni le contexte syndical ne permettent d'espérer ces temps-ci un progrès de la jurisprudence qui pourrait rendre légale la grève du zèle.

CFCE REIMS

MATRAQUAGE TOUT AZIMUT

C'est à un véritable harcèlement quotidien du patron et de ses agents qu'ont à faire face les travailleurs et la section syndicale CGT de la Compagnie française des conduites d'eau. En voici plusieurs exemples :

Tout dernièrement, avaient lieu les élections au Comité d'établissement. La première mesure que prit le patron fut d'isoler les responsables de la CGT dans un atelier à ne rien faire. Pendant ce temps, sur un chantier, un chef de chantier FO faisait sa propagande. Un ouvrier algérien lui déclara, que lui, syndiqué CGT, ne voterait pas pour FO. Il faut dire qu'à la CFCE, la direction et FO s'entendent très bien. Quelques jours après, le chef de chantier mit l'ouvrier à travailler tout seul, puis il l'invita à monter dans une camionnette et le força à souffler dans un alcooltest.

L'ouvrier refusa. Il se vit alors tiré en bas de la camionnette et le chef de chantier lui flanqua trois gifles en gueulant : « Je vais vous dresser la gueule, saleté de bougnoules ». Ce chef savait de plus à qui il s'adressait car l'ouvrier, handicapé à 46% par un accident de travail, était sans défense. Cet ouvrier n'avait jamais eu un seul problème depuis 15 ans qu'il est à la CFCE et rien ne permet de dire s'il avait un peu bu. Croyez-vous que le chef de chantier fut sanctionné? Non. La direction lui a donné raison en mettant l'ouvrier trois jours à pied et un avertissement, alors qu'un certificat médical a été délivré par l'hôpital et donc sans complaisance. Une plainte a été déposée.

D'autre part, deux autres affaires sont en cours d'être jugées : pour contestation de la nomination d'un délé-

gué syndical CGT et pour entraves aux fonctions syndicales. En effet, deux délégués du personnel CGT, conducteurs d'engins hautement qualifiés, se voient confiées des tâches ne correspondant pas à leur qualification, telles laver des voitures personnelles, afin de les avilir, d'abattre leur moral de combat et de les déconsidérer aux yeux du personnel. Pendant ce temps des engins et pelleurs en location les remplacent.

La direction de la CFCE et ses complices FO se croient sûrement tout permis en agressant et cherchant à détruire la CGT, mais c'est sans compter sur la riposte des travailleurs et du syndicat qui se battent pied à pied contre le racisme, pour leurs droits et leur dignité.

Correspondant Reims avec un délégué CGT

ORLEANS

JOHN DEERE ET RIVIERE-CASALIS CONTRE LES LICENCIEMENTS

Le 23 septembre, les syndicats CGT des entreprises John Deere (Saran), et Rivière-Casalis (filiale Renault) tenaient une conférence de presse pour dénoncer la gravité des mesures de restructuration que connaît aujourd'hui cette branche d'industrie.

Une fois de plus, les patrons font payer aux travailleurs les frais de cette opération.

Ce sont : 130 licenciements chez Rivière-Casalis (Loiret), 6 semaines de chômage annoncées chez Massey-Ferguson d'ici la fin de l'année, 33 jours de chômage pour 640 travailleurs horaires chez John Deere (Saran), une réduction de la production chez John Deere à Senonches (Eure-et-Loire) les horaires étant ramenés à 32 heures sans compensation.

Au cours de cette conférence de presse les syndicats

CGT ont mis en garde les travailleurs du machinisme agricole contre les arguments patronaux qui tendent à les opposer entre eux.

« A l'heure actuelle, on tend à dresser les travailleurs de chez John Deere contre les autres travailleurs du machinisme agricole (Renault, IHF, Massey). Les arguments sont exactement les mêmes dans ces entreprises et les salariés n'ont rien à gagner dans ce genre d'opposition d'intérêt. Qu'il y ait la "guerre des tracteurs", comme le titrait récemment L'Usine nouvelle, nous savons fort bien que cette guerre est le résultat de la course effrénée au profit des différentes marques. Mais les travailleurs savent bien qu'ils n'ont rien à y gagner ».

S'appuyant sur la résolution de la FTM-CGT, un ap-

pel à la lutte a été lancé sur les objectifs suivants :

- refus des licenciements et du chômage
- réduction du temps de travail
- augmentation des salaires
- avancement de l'âge de la retraite
- amélioration des conditions de travail.

Les deux syndicats ont exprimé leur refus de tout consensus. Ils ont appelé à la solidarité de tous les travailleurs de cette branche d'industrie et se sont prononcés pour l'unité d'action syndicale sur des bases de classe, citant en exemple l'action unie des syndicats CGT et CFDT à John Deere (Saran).

Un appel auquel les travailleurs, les militants syndicalistes CGT comme CFDT et notre parti doivent répondre.

TRENTE PROCES EN COURS CONTRE LE DROIT DE GREVE

Pendant ce temps, à quelques kilomètres de là, à Rennes, se déroulait un autre procès. Le procès en appel des syndicats CGT et CFDT de Dubigeon Nantes, contre le jugement du tribunal de grande instance de Nantes qui les avait condamnés, le 28 mars 79, à verser 400 000 francs à leur direction en réparation de la grève de 77.

L'enjeu de ce procès, comme celui qui avait lieu à Angers le même jour, ou à Lyon (la SNCF faisait comparaître les syndicats CGT-CFDT et FO de RVI Vénissieux pour occupation de la gare), et comme la trentaine qui est en instruction, est de vider de son sens le droit de grève. Car frapper les syndicats à la caisse, c'est bien du même coup, casser l'organisation des travailleurs et faire sur elle d'énormes pressions pour limiter sa possibilité de se battre.

Ces deux derniers jugements d'Angers (rendu le 22 octobre) et de Rennes (le 30 octobre) risquent d'avoir des conséquences très graves pour l'avenir des travailleurs. On sait comment fonctionne le droit du travail en France, c'est la jurisprudence, la

« chose jugée » qui fait évoluer le droit. Ces premières condamnations confirmées en appel serviraient de référence aux futurs procès. Face à ce grave danger, la mobilisation s'organise sans doute. Par exemple : l'Union régionale CFDT de Lorraine a organisé un colloque le

13 septembre à Metz contre ces attaques. Mais chaque syndicat organise sa mobilisation et sa défense, chacun de son côté. Une faille dans laquelle la bourgeoisie enfonce à plaisir son coin. Une dispersion qui décourage beaucoup de travailleurs à s'engager dans la riposte.

CGT SANTE

Ces 2 et 3 octobre, une centaine de syndicalistes CGT se retrouvaient avec leur Fédération de la santé publique, privée et de l'éducation spécialisée pour faire le point.

Dix ans après la mise en place de la réforme hospitalière (31/12/1970), constater qu'on arrive seulement maintenant à comprendre toutes les conséquences de la panoplie de textes de loi restructurant le secteur santé, n'est pas réjouissant.

Le classement des services de soins en « aigus » (4 à 14 jours), « moyen séjour » et « long séjour », en laissant à l'usager une partie des charges hôtelières (forfait hébergement réclamé aux « long séjour ») amène des malades à retarder leur hos-

pitalisation, aggravant encore les conditions de soins, ou des familles à se culpabiliser quand l'hôpital leur renvoie un parent invalide qu'ils ne peuvent prendre en charge.

Le budget global, dotation pour l'année d'une enveloppe — fixée par le ministère — amène les médecins chefs de service à gérer la pénurie : doivent-ils choisir entre l'augmentation des effectifs pour faire face à l'accélération des cadences de travail ou l'achat de la dernière technique médicale?

La carte sanitaire, qui ne tient nullement compte des besoins exprimés (épidémiologie, vieillissement de population, etc.), mais bien des besoins du capital (rota-

DES IDEES POUR LUTTER

tion des capitaux et gestion des stocks), est manipulée : à Meaux, pour arriver à faire fermer 106 lits, le gouvernement a trafiqué l'indice d'occupation moyen (nombre de lits par mille habitants).

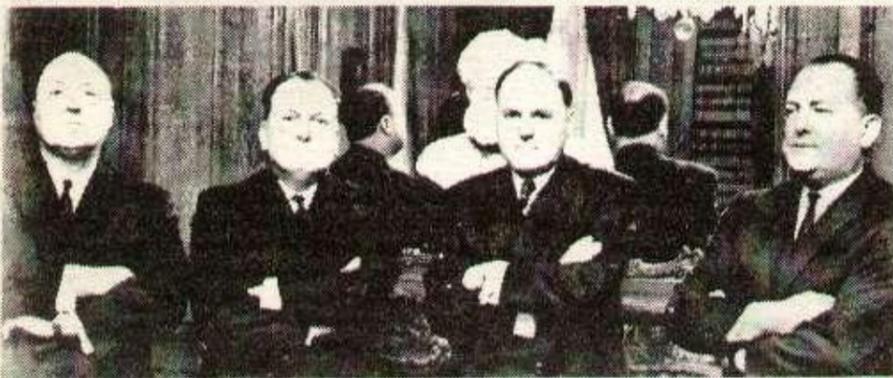
La plupart des hôpitaux, ne pouvant boucler leur budget cette année, se sont vus attribuer un... faux ballon d'oxygène : un décret de juillet a baissé de 2% leur taux de cotisation à la CNRACL (Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales)!!!

La réflexion durant ces deux journées d'étude a clairement montré ce qu'il reste aux sections syndicales à faire : désormais, anticiper sur les textes gouvernementaux pour prévenir les tra-

vailleurs du secteur de la santé. Pour cela, partir des besoins réels des services en effectifs et matériel pour les inscrire sur le budget prévisionnel, puis se battre pour l'imposer. Les cégétistes de l'hôpital de Vernon l'ont bien reflété : jusqu'ici les revendications de la CGT étaient peu crédibles pour les travailleurs : « Quand même, ils exagèrent, ils font de la surenchère! » ; mais une enquête service par service pendant plusieurs mois a permis de récapituler les manques de personnel, les situations précaires des petites catégories, puis une AG a réuni tous les travailleurs qui ont vu qu'effectivement l'ensemble de l'hôpital connaissait la même situation. Tous se croyaient les seuls à

être brimés! Au budget refusé par le Ministère, ils ont répondu par la grève et ont réussi partiellement sur l'octroi de nouveaux postes.

Enfin, et c'est là un point important, une nécessité nouvellement apparue : il faut « rendre transparents les murs de l'hôpital » (Hôpital, silence! est trop souvent devenu Hôpital, secret!). Informer la population, combattre l'idéologie de culpabilité diffusée par le pouvoir, se servir des UL et des UD pour faire comprendre aux travailleurs dans leur entreprise qu'ils doivent se battre pour le droit à la santé, cette tâche dépasse largement nos revendications personnelles d'hospitaliers.



Les frères Willot : les daltons du patronat.

ROUBAIX - TOURCOING

LE TEXTILE PART EN LAMBEAUX



«Naguère, puissante et fière région industrielle, le Nord-Pas-de-Calais constate aujourd'hui que la bataille économique le frappe de plein fouet.»

«Contraint à entreprendre une longue reconversion, le Nord-Pas-de-Calais doit se donner sans tarder les moyens de sa nécessaire évolution industrielle (sic)».

Et qu'en terme enveloppés ces choses là sont dites. Extraites de la lettre d'invitation adressée par «le Comité régional d'accueil au président de la République» pour la récente visite de Giscard. Ces quelques phrases voudraient expliquer le drame par une sorte de mélange de fatalité de concurrence et d'esprit de routine. On est loin du compte.

Et d'abord les faits. Pour la région de Roubaix-Tourcoing, les voici dans leur cruelle nudité.

Près de 2200 emplois supprimés en 5 mois (depuis mai 1980). Plus de la moitié des entreprises concernées (licenciements et fermetures) appartiennent au textile. De 1972 à 1978, c'est un solde négatif de près de 14000 postes qui apparaît dans l'évolution du nombre d'emploi toujours à Roubaix Tourcoing.

Et la restructuration du textile est à l'origine du plus gros de l'hémorragie avec près de 11000 suppressions d'emploi au cours de cette période.

Les causes du drame ne sont pas mystérieuses.

1) Le textile devient un parent pauvre dans le cadre de la nouvelle donne du capitalisme français. Alors que cette industrie fut avec l'acier et le charbon, un des piliers de la révolution industrielle, alors qu'elle a contribué à construire les bases du capital français, aujourd'hui le patronat ne compte plus sur ce type d'industries pour tenir sa place dans la concurrence internationale.

2) Reléguée au 2e rang, l'industrie textile s'est sous la direction de l'Etat profondément transformée.

- De 1954 à 1967, constitution de 3 grands groupes de taille internationale, capables de conquérir des positions dans le nouveau marché commun européen : Prouvost-Masurel, Agache-Willot, D.M.C.

- De 1974 à aujourd'hui, mise en place du redéploiement. Il s'agit d'une part d'une intégration européenne plus poussée, d'autre part d'une internationalisation du procès de production.

LA POLITIQUE EUROPEENNE

Face aux nouveaux producteurs du Tiers Monde, et surtout face à la concurrence extra-CEE (USA, pays de l'Est...) les neuf pays européens ont été amenés à définir une politique commune : libre concurrence entre les 9, partage de la production entre pays, négociations avec les pays d'Afrique noire pour y obtenir des facilités d'investissements en échange de l'ouverture des douanes européennes, accord multifibres protégeant temporairement l'Europe d'importations dites «sauvages» du Sud-Est asiatique.

Les spécialistes du PCF tirent argument de ces faits pour dénoncer la casse de notre textile décidée par Bruxelles.

Nous disons nous que le capitalisme français dans le cadre de sa stratégie est amené à élaborer des compromis avec d'autres capitalistes, compromis qui préservent ses intérêts. Les décisions de Bruxelles sont des décisions prises par les capitalistes français avec d'autres et nullement des décisions imposées à la France.

Quelques faits :

- C'est justement pour se donner les moyens de couvrir un très vaste marché que l'Etat a parrainé la constitution de grands groupes.

- C'était réussi puisque ces 3 groupes font partie des 10 premiers groupes européens. Agache-Willot en rachetant Boussac rejoint le peloton des 5 premiers.

Prenons le simple exemple du linge de maison. Les 2 premiers sont : Agache-Willot avec «Agalys» et D.M.C qui outre Descamps-Demeestère, a racheté l'entreprise allemande Zell.

- Voyons maintenant comment s'opère, compte non tenu de la Grande-Bretagne, le partage des tâches. Une rapide analyse donne à peu près ceci :

- Belgique : tapis, abandon de la filature,

- France : négoce de la laine, filature du fil à tricoter et fil bonneterie, No2 pour les peignages, les tissages,

- Italie : devient le No1 dans le peignage, la filature, le tissage et la bonneterie,

- Allemagne de l'Ouest : acryliques, polyesters, traitement des tissus.

Le PCF tire argument de la très forte progression de l'Italie pour crier au démantèlement.

Il est vrai que la France n'aura plus en Europe, la place privilégiée qu'elle avait dans ce secteur, cette place étant obtenue par l'Italie.

Signalons quand même que la France conserve un bon morceau du gâteau, le négoce de la laine est un quasi monopole français en Europe : les peignages italiens sont fournis par les négociants français.

L'INTERNATIONALISATION DE LA PRODUCTION

Les groupes français estiment que certains aspects du processus de production peuvent être réalisés à l'étranger à meilleur prix. Les implantations à l'étranger bénéficient des bas salaires et des avantages fiscaux et bancaires accordés de divers côtés.

- L'aide financière de l'Etat exclusivement apportée aux exportateurs avec refus de soutenir les entreprises en difficulté.

- La lutte engagée par le patronat pour «l'aménagement du temps de travail qui devrait permettre de faire tourner les machines 24 heures sur 24 (comme en Corée du Sud et à Hong-Kong).

Le patronat multiplie les «horaires à la carte», les 4x6h (où le travailleur travaille 6 jours sur 7), les 24h en fin de semaine (2x12h, samedi, dimanche!).

On imagine les conséquences pour la santé, la vie familiale de tels «aménagements».

VOYAGES AU BOUT DE L'ENFER AGACHE-WILLOT, PROUVOST-MASUREL

Agache-Willot, les daltons du patronat.

Ces messieurs, qui se sont retrouvés en correctionnelle pour spéculation illégale, ont construit leur empire en rachetant les entreprises en difficulté souvent uniquement pour faire une opération financière sur les bâtiments.

Mangeurs d'hommes, ils contrôlaient la majeure partie de la production textile de l'«Empire centrafricain».

Marchands de soupe, ils désinvestissent dans le textile pour investir dans la distribution et les grands magasins. En 1979, ils rachetaient pour 1 franc symbolique l'empire Boussac.

Leur cynisme total en fait l'incarnation parfaite du capitalisme sans fard, ni blabla : la course (par tous les moyens) au profit (maxi).

Ayant bénéficié à chaque fois, du soutien direct du gouvernement, ils sont une créations durables de la Ve République. Au cours d'une récente conférence de presse, les Willot ont révélé certains faits qui confirment cette appréciation. A propos de l'affaire des Korvettes (chaîne de magasins aux USA) : «Si dans 3 ans, nous ne sommes pas bénéficiaires, nous ferons les magasins et rentrons en France avec 150 millions de dollars - la vente des 50 magasins, du terrain du Bronx et nos actifs sur la 5e Avenue - Or notre mise de fonds n'a été que 31 millions».

Plus loin, ils expliquaient comment ils ont obtenu Boussac : J.P Willot se trouvait dans le Concorde avec Giraud (ministre de l'Industrie). Giraud lui demande si Boussac l'intéresse... Vous connaissez la suite.

Prouvost-Masurel : les menaces les plus graves pèsent sur les travailleurs de la Lainière à Roubaix.

Signalons que la Lainière compte en 1980, 4009 salariés contre 10000 en 1960... pour la même production.

Les moyens en sont simples :

- Sous prétexte de crise on fait travailler les filles 32 heures mais on leur fait produire autant qu'en 40 h. Résultat : «au pelotonnage, sur 5 femmes enceintes, 3 font des pertes».

- Afin de favoriser les dits «départs volontaires» un bus de ramassage pour le personnel habitant dans le bassin minier a été supprimé.

- Après avoir fait venir dans les années 60, les travailleurs immigrés pour faire tourner les équipes de nuit, la Lainière veut aujourd'hui supprimer cette équipe de nuit. En multipliant mutations, mise au chômage partiel, on pousse les travailleurs vers la sortie.

Correspondant Roubaix

D'OÙ VIENT LE CRIME

Un président qui réhabilite

Depuis dix ans, nos présidents de la République ont multiplié les efforts pour faire sombrer dans l'oubli les crimes nazis. En 72, Pompidou déclarait, lors d'une conférence de presse : « Le moment n'est-il pas venu de jeter le voile, d'oublier le temps où les Français ne s'aimaient pas, s'entredéchiraient et même s'entre-tuaient ? ». Quelques temps auparavant, il avait gracié Touvier, ancien chef de la milice à Lyon, le laissant jouir des biens acquis par ses crimes de collaborateur. En 1975, Giscard d'Estaing supprime la commémoration du 8 mai 1945, rayant d'un coup de crayon la victoire de notre peuple contre le nazisme, plongeant dans l'ombre de l'oubli les milliers de Juifs, déportés, torturés, brûlés. Il fait même fleurir le 11 novembre 1978 la tombe de Pétain, franchissant un pas spectaculaire dans la réhabilitation de ce dernier. Chauds applaudissements de l'avocat d'extrême-droite, Isorni : « Le chef de l'Etat pense exactement ce que nous pensons de l'iniquité ». Et tout ceci, juste quelques temps après les déclarations de Darquier de Pellepoix dans L'Express, en octobre. Droit de vie, droit d'expression garantis à cet ancien commissaire général aux questions juives, qui dirigea la déportation de 75 000 Juifs et organisa la rafle du Vel d'Hiv : « Il fallait à tout prix se débarrasser de ces étrangers, de ces métèques, de ces milliers d'apatrides qui étaient à l'origine de nos maux ».

L'article de Pellepoix dans L'Express, une exception ? Non, en 70, lui et d'autres collabos réfugiés en Espagne, étaient accueillis avec égards à l'ambassade de France. Plus tard, la télévision consacrait une émission à Eva Braun, maîtresse d'Hitler, le Figaro magazine rédigeait des articles complaisants sur Hitler, entre autres sur la cinéaste hitlérienne Leni Riefenstahl ; dans Le Point, Georges Suffert réclamait la libération de Rudolph Hess. En 1978, une complice des massacres de Tulle, celle que les habitants appelaient « la chienne de Tulle », se pavait tranquillement dans cette même ville.

Nathalie VILLOTIERS

LES ANCIENS COLLABOS

Giscard et Bonnet nous promettent que les petites mais odieuses racailles criminelles seront châtiées, mais que font-ils et qu'ont-ils fait contre des collabos notoires. Pourchassés ? Allez donc, ils ont même été promus aux premières places de la société.

Jean Legay, collègue de Bousquet, fut à l'origine de la déportation des enfants juifs, avant de couler une retraite tranquille, il était administrateur, entre autres, des parfums Nina Ricci et Cichran cosmetic.

René Bousquet, ancien responsable de la police de Vichy, organisateur direct de la rafle du Vel d'Hiv, écrivait le 16 avril 43 au général Oberg, chef de la division SS et grand patron de la Gestapo : « Il y a presque un an, général, nous nous rencontrâmes pour la première fois. Vous étiez auprès du général Heydrich (bras droit d'Hitler) dont je sais que vos collaborateurs et vous-mêmes gardez fidèlement le souvenir et à la mémoire duquel je tiens en mon nom personnel et au nom de la police française à adresser un hommage particulier (...). Jus- qu'en 1978, il était administrateur de l'UTA dont il démissionna discrètement pendant l'affaire Darquier de Pellepoix. Il est dirigeant de la Banque d'Indochine et de Suez et président du Crédit foncier de la Nouvelle-Calédonie et de la Société des plantations réunies de l'ouest africain.

Joanès Ambre écrivait en 42 : « On le voit, le statut des Juifs tend peu à peu à prendre une forme définitive. Aux premières ébauches a succédé, grâce à d'incessantes retouches, un statut infiniment plus net, plus fouillé, plus précis ». Depuis, il est avocat inscrit au barreau et depuis 1978, maire-adjoint à Lyon.

Hersant, le 26 août 1940 il dirige la création du centre national de propagande anti-juif et antimaçonnique, puis devient patron de l'organisation de jeunesse Jeune front, filiale du parti français national collectiviste, officine nazie.

Réquisitions, extorsions de fonds à des commerçants juifs deviennent le lot quotidien du jeune Hersant. Tombé quelque peu en disgrâce aux yeux des nazis, il se consacre entièrement au centre de jeunesse du maréchal Pétain à Brévannes et lance le journal Jeunes forces. A la Libération, il est condamné à un mois de prison et à 10 ans d'indignité nationale ; il est gracié en 52 par Antoine Pinay. De cette époque de sa vie, Hersant confia en 77 que « c'était le seul moment où j'étais enfin ce que j'appelle un type bien et intégralement bien ». A présent, il a la haute main sur toute la presse possédant France Soir, L'Aurore, Le Figaro, Paris turf, L'Auto journal et 11 quotidiens en province, dont La Dépêche du Midi, Sud-ouest, La nouvelle République du centre-ouest, La Montagne, La Gazette du Périgord, Le Gaillard de Brive.

Des policiers qui couvrent

De mai 77 à mai 80, soit en trois ans, 122 attentats, dont des meurtres ont été accomplis par l'extrême-droite (groupe Peiper, Delta, Charles Martel, Honneur de la police, et la Fane), pour toutes ces exactions et ces assassinats, seulement quatre personnes appréhendées !

Comment qualifier cette situation, sinon de complaisance de la police pour l'extrême-droite. Notons, à ce propos, qu'elle ne prend pas uniquement pour cible les Juifs, mais aussi les Arabes, de 73 à 78, ils ont assassiné 70 Algériens, impunément. A Aulnay, dans la banlieue parisienne, récemment, des flics ont arrêté des immigrés pourchassant deux fascistes qui venaient de tirer sur eux. Qu'on fait les policiers ? Ils ont interpellé les immigrés et ont relâché les deux fascistes, qui possédaient pourtant à bord de leur voiture, revolvers, carabines, et barre de fer...

GOVERNEMENT, COMPLICE DES CRIMES DE LA POLICE

Qu'est devenu Delfosse, commissaire principal de Saint Quentin en 79, et qui le 11 août obligea un ghanéen à boire dans une écuelle en compagnie d'un chien, lors de son interrogatoire... Commissaire divisionnaire à Saint Denis.

Qu'est devenu Barrère, directeur de l'école de CRS à Sens, en 77 et qui faisait chanter à ses jeunes recrues « La rue n'appartient pas à ceux qui y descendent. La rue appartient au fanion de la compagnie... Foulant la boue sombre vont les CRS »... Directeur d'une école d'officiers de police à Nice.

Les assassins, le brigadier Marchandon abattant, le 23 août 77, Mustapha Boukhezer à Chateaufort-Malabry ; le sous-brigadier Marquet tuant Mohamed Diab à Versailles, André Aly, membre du commando du SAC chargeant les colleurs d'affiches du PS, en 73, ... couverts par les hautes autorités de la police nationale.

GOVERNEMENT, COMPLICE DES CRIMES DES POLICIERS FASCISTES

Elle ne se distingue pas seulement pour sa complaisance pour les fascistes, par sa complicité bienveillante à l'égard de « bavures » de ses ouailles, elle recrute des néo-nazis en parfaite connaissance de cause.

Bonnet détiendrait la liste des flics fascistes infiltrés, mais n'agirait pas contre, de même les hautes hiérarchies de la police et de la justice fermeraient les yeux sur la présence de néo-nazis dans la police nationale.

20% de l'ex FANE, à présent FNE (faisceaux nationaux européens) sont membres de la police, s'agit-il de flics infiltrés dans ce groupuscule pour mieux leserner ? Non, ils sont devenus flics, alors qu'ils étaient déjà membre de la FANE. Entre 77 et 80, une quinzaine d'enquêteurs et d'inspecteurs ont été recrutés, rien qu'à Paris, dans l'extrême-droite (*). Les flics qui, à Amiens, le 5 septembre ont expulsé une famille maghrébine en hurlant : « Hitler n'a pas assez exterminé de gens comme vous », appartenait aussi, peut-être, à la FANE ?

Et le comble du comble, les policiers nazis dont on connaît l'identité comme Pierre Bataille, Paul Durand, présent à Bologne lors de l'attentat, sont tous passés par la 2e section des renseignements généraux, chargés de surveiller l'extrême-droite, s'attachant les services de l'indicateur nazillon François Hamon ! A ce compte là, on comprend de mieux en mieux comment les enquêtes des renseignements généraux sur le recrutement de ces flics fascistes ont été « tronqués, truqués, comment les dossiers ont disparu ou ont été expurgés ».

Pis encore de par leur poste, ces flics ont pu faciliter la mise en œuvre de leurs attentats, ainsi on est frappé par le fait que l'inspecteur Durand, militant de la FANE, était chargé juste avant sa suspension en août, de la protection du rabbin Kaplan, ainsi en 77, la 2e brigade des renseignements généraux devait surveiller la pénétration de la faculté d'Assas par l'extrême-droite, or les recrues de la 2e étaient des policiers en civil d'extrême-droite, qui bien évidemment ont facilité les activités fascistes dans cette université (*).

N. V.

(*) récemment relevés par la fédération autonome des syndicats de police et le syndicat national des policiers en civil.

ON RECHERCHE

LE JUIF

Le juif, que l'on retrouve partout où il s'agit d'exploiter la misère humaine et de détruire tout ce qui est bon et beau sur cette terre.

MOHAMED BEN ZOB

me en Algérie résidant en France

CET HOMME EST DANGEREUX

LE JUIF

Le juif aux mains molles et humides.

LE JUIF

Il lui fallait être en Russie le principal artisan du bolchévisme !

LE JUIF

ENCORE ET PARTOUT LE JUIF !

700.000 COMME LUI !

Publications d'Europe-Action

Sinistre coup de tonnerre dans un ciel serein? ? Inexplicable résurgence nazie? Non. Le terrain était ensemencé de longue date. Et d'incontestables liaisons internationales ne sauraient à elles seules expliquer l'odieuse assurance des neo-nazis

Des lois qui incitent

Si l'on observe les six dernières années (qui sont en même temps les 6 premières de Giscard à l'Elysée), on constate d'abord que l'un des faits marquants pour le peuple de notre pays, c'est l'accroissement considérable du chômage. Selon patronat et gouvernement, la cause en est simple : c'est le pétrole, plus précisément les pays arabes producteurs de pétrole. Et le remède est encore plus simple : il y a beaucoup trop d'étrangers en France ; il faut qu'ils rentrent chez eux.

Des déclarations non équivoques de membres du gouvernement aux affiches et graffitis d'extrême-droite, un climat est entretenu qui sert de contexte aux mesures prises par Stoléru (en 1976) contre les travailleurs immigrés. Annulées comme anticonstitutionnelles par le Conseil d'Etat, elles seront pourtant appliquées pendant un an. Perfectionnées et aggravées, elles deviennent la loi Barre-Bonnet et la loi (non encore votée) Stoléru-Boulain : en fait, ces lois font de toute une partie de la population des sans-droits, des parias de la société, pendant que la propagande plus ou moins ouverte, officielle, continue à en faire les boucs-émissaires de la crise.

Dans toute cette période, les attentats anti-immigrés, les assassinats d'immigrés, perpétrés parfois par des policiers et visant en particulier des Algériens, ont été nombreux, graves et systématiquement impunis. Qu'on se souvienne seulement des 4 victimes de l'attentat contre le Consul d'Algérie à Marseille : affaire classée maintenant, auteurs jamais retrouvés.

Ce sont d'abord les droits et les libertés des immigrés que le pouvoir a cherché à réduire à néant. Mais c'est bien à tous les travailleurs qu'il veut imposer sa politique. Il en vient donc à de plus vastes projets dont le code Peyrefitte est le plus grave, touchant chacun et chacune. D'autres, plus spécifiques, s'en prennent au droit de grève dans tel secteur (à l'EDF par exemple) ou au droit à l'affichage... Dans cette période, les procès contre des syndicats, les condamnations (y compris à des peines de prison) de syndicalistes après des manifestations, pour des problèmes de radios libres... se multiplient.

Et la vague montante des exactions racistes, des attentats de tous ordres contre des locaux syndicaux, associations progressistes, librairies, imprimeries, des profanations, inscriptions, attentats contre la communauté juive, s'est justement amplifiée en même temps que s'aggravait la politique de restriction générale des libertés conduite par Giscard-Barre.

Chacune des grandes étapes de la politique de restriction des libertés conduite par le pouvoir aura été marquée par une recrudescence et un élargissement des activités et de la propagande fascistes : une coïncidence qui ne doit rien au hasard...

Des mots qui tuent

La croix celtique, de sinistre mémoire à la une des journaux ; Au printemps 79, la grande presse ouvrait grand ses colonnes aux idéologues dits de la Nouvelle droite, pour un débat pour le moins équivoque sur l'élitisme et le racisme. Juillet 80, des mots aux actes, à la une les attentats et les crimes racistes d'un groupuscule nazi, la FANE.

HASARD OU CONTINUITÉ ?

Dès lors, faut-il s'étonner si les amis de Fredriksen regroupés dans la FANE ou les FNE affirment se reconnaître dans les élocubrations de la Nouvelle droite qui s'exprime de manière privilégiée dans le Figaro Magazine.

A noter la curieuse façon dont le journal de Hersant aborde les récents attentats racistes et plus précisément les affrontements qui se sont produits lors du procès de Fredriksen : « Stupeur chez les policiers chargés du maintien de l'ordre », alors que se déchaîne le racisme et l'antisémitisme, le Figaro Magazine parle de « l'explosion d'une violence juive » et des « activistes juifs » qui « bénéficient de solides appuis politiques ».

« LA LIE BIOLOGIQUE »

La GRECE (groupe de recherche et d'étude de la civilisation européenne) et la Nouvelle droite martèlent deux leitmotivs : premièrement, selon eux, la société doit être dirigée par une élite biologique formée de surhommes, les êtres supérieurs, deuxièmement : c'est la race blanche, selon eux supérieure, qui doit dominer la planète et les autres « races ».

Pour ces nostalgiques du IIIe Reich, la « race des seigneurs » doit préserver sa pureté — et sa supériorité, donc — inscrite du plus profond de son patrimoine génétique, d'où la nécessité, toujours selon eux, de lutter contre le métissage et de pratiquer l'élimination des « individus mal-nés du point de vue génétique » (sic).

Ces messieurs nourrissent donc l'ambition d'organiser la société en fonction des « lois de la vie » et de « la promotion biologique ». Ainsi dans le No 14, janvier-février 1971 de Nouvelle Ecole, peut-on lire de curieuses analyses sur Mai 68 et sur la société comparée — quel sens de l'image! — à un bocal qu'on agite. « C'est qu'à l'occasion des grands troubles les sociétés sont comme un bocal qu'on agite : des impuretés sont brusquement portées à la surface. (...) Mais qu'on laisse l'histoire décanter l'événement. Et le déchet biologique retombe au fond. La hiérarchie sociale actuelle n'est pas conforme à la hiérarchie biologique. »

UNE SEULE RACE BLANCHE SUPERIEURE

Evoquant deux astronautes américains tués le 27 janvier 1967 dans leur cabine Apollo, Gilles Fournier écrit dans un éditorial de Nouvelle Ecole : « Rapprochons leurs portraits de ceux de Gagarine ou de Komarov : ils ont les mêmes traits, nés aux deux pôles du monde blanc, on pourrait croire qu'ils sont frères. Et ne sont-ils pas de la même famille ? L'Amérique n'envoie pas vers les étoiles les fils d'esclaves, et la Russie garde ses Kalmouks aux frontières (...). Barnard est sud-Africain, Gagarine était né en Russie ».

Faut-il s'étonner que ces « théoriciens » prônent la suprématie du « monde occidental » ?

« Nos marches frontalières se sont l'Andalousie et le Transvaal, le Texas et la province maritime de Vladivostok. Notre patrie, c'est le monde blanc, parce que nous considérons comme nos compatriotes tous ceux qui nous sont assez proches par l'hérédité, pour que l'idée de les voir s'allier à notre sœur, à notre fille ou à notre nièce soit admissible. »

D'EUROPE-ACTION AUX ALLEES DU POUVOIR

Ces messieurs qui ont revêtu le trois-pièces bon chic-bon genre pour se donner des allures respectables ont un passé chargé : dans leur penderie, on trouverait sûrement de vieilles tenues parés et même vert-de-gris.

En effet les fondateurs de GRECE viennent presque tous du groupe et de la revue néo-nazie Europe-Action créée dans les années 60 par des héritiers de l'OAS : Fabrice Laroche, rédacteur en chef de cette revue se retrouvera plus tard, sous le nom d'Alain de Benoist, à Valeur Actuelle, puis à Nouvelle Ecole périodique créé par le GRECE en 1968, puis au Figaro Magazine. Le lancement du Figaro Magazine en 1979 a donné un plus large écho aux théories d'Alain de Benoist. Avec Yves Christen, Patrice de Plunkett et Alain de Benoist, on peut dire que le GRECE est largement introduit au Figaro Magazine dont le rédacteur en chef est Louis Pauwels. Il est notoire que bon nombre de « penseurs » du GRECE ont leurs entrées dans les cabinets ministériels, certains vont jusqu'à dire qu'Alain de Benoist aurait tenu la plume de Poniatowski, le conseiller du président, pour son livre « L'avenir n'est écrit nulle part », vrai ou faux, la similitude des thèmes est frappante, la race blanche en danger, etc... Les pays de race blanche, qui, pendant des millénaires ont conduit à un rythme de progrès toujours plus rapide la civilisation du monde, sont en danger de disparition (...). La France a elle aussi glissé en-dessous de la barre de survie, jusqu'au président qui parle « d'essoufflement biologique de l'espèce ».

« Il est parfaitement clair que les mouvements d'idées à l'intérieur des sociétés ont un jour ou l'autre des effets qui touchent la sphère du politique » disait Alain de Benoist en septembre 79 ; ajoutant « Si cela se produit, ce ne sera pas nous qui le ferons, ce n'est pas notre rôle ». Bien sûr, ceux qui ratinent en complet-veston dans les colonnes du luxueux Figaro Magazine de Hersant — avec la publicité des médias — ne sont pas les mêmes que ceux qui, nuque rasée et blouson de cuir, plastiquent et assassinent impunément. Mais il est des mots qui tuent.

Léon CLADEL

LES HOMMES DU GRECE

« Ce dont nous avons besoin, c'est d'hommes influents, ayant leur place dans les sphères de décision d'aujourd'hui et plus encore dans celles de demain » lit-on dans Nouvelle Ecole (revue du GRECE) No 9. Deux exemples de cette tactique :



Yvan BLOT : rédacteur en chef du bulletin intérieur du GRECE, orateur de nombreux séminaires sous le pseudonyme de Michel Norey, membre du Comité de rédaction de Nouvelle Ecole, ancien élève de l'ENA, membre de l'Inspection générale de l'Administration, ancien membre du cabinet Poniatowski, il est actuellement chef de cabinet adjoint de Alain Devaquet (secrétaire général du RPR). Il est aussi président du Club de l'Horloge, autre officine de la Nouvelle droite qui regroupe des hauts fonctionnaires et élèves des grandes écoles.

Yves de LESQUEN : membre du Club de l'Horloge, UDF, est collaborateur de Stoléru. Il a co-signé un livre avec le Club de l'Horloge : « La politique du vivant ». On parle du Club de l'Horloge à propos de livres signés par Poniatowski, Fontanet, Malaud. On dit également que le Club de l'Horloge compte bon nombre d'anciens du GUD ou d'Occident.

« Renaissance de l'Occident ? » dans ce livre publié chez Pion en 1979, sous le pseudonyme collectif : « Maiastra » se trouve rassemblés des chapitres signés respectivement par Louis Pauwels, Alain de Benoist et... Olivier Giscard d'Estaing.



« Nous sommes un parti politique distinct du PFN et du Front national, nous nous reconnaissons dans les écrits d'Alain de Benoist, les travaux du Groupe de recherche et d'étude pour la civilisation européenne (GRECE) ; Louis Pauwels est proche de nos idées ».

Voilà ce que déclarait Fredriksen, leader de la FANE, au journal Le Monde (mardi 1er juillet 1980). Avez donc les sus-nommés de la nouvelle droite se passeraient bien aujourd'hui :

VECU

Trois souvenirs d'une fourmi

C'est un ouvrier de l'entretien. Pas loin de la cinquantaine. « Ça va, le mao ? » me jette-t-il. « Je ne suis pas mao, ça va bien merci. Et toi ? » « Comme un lundi. J'en ai marre. Ah elle est belle la classe ouvrière. C'est pas possible de se bouffer le nez comme ça... ». Et il enchaîne : « Mars 78, échec. La dernière grève, échec. Où on va ? Je me sens impuissant... ».

On parle de la gauche, du PS, du PC. Jusque là, un dialogue de routine, comme j'en ai des dizaines chaque semaine. Soudain je sursaute. « Révisionniste » dit-il. Pardon ? « C'est des révisionnistes, pas des communistes, mais des révisionnistes ! » Le mot pète dans l'atelier comme un coup de pistolet. Tête du militant (moi) : ça fait des années qu'on le dit dans nos tracts, nos journaux. Dans le désert, croyait-on. Et puis un beau jour, un gars renvoie la balle et dit « révisionniste ». Du coup, j'ai l'impression d'entendre le mot pour la première fois. Ça va, je n'ai pas prêché en vain...

Et je repense à une autre histoire. Chez des amis, je fais la connaissance d'un gars des télécoms et on discute. Je lui demande : comment es-tu devenu marxiste-léniniste ? « Bien voilà, c'était en 69, au Tri Brune. Il y avait un petit groupe qui diffusait une petite feuille à la porte. De temps en temps, ils se faisaient frictionner par la cègète. Mais c'était sympa et intéressant. C'est comme ça que j'ai commencé. » Rien d'extraordinaire là-dedans. Sauf que c'était moi qui diffusais à cette époque ! On y croyait dur comme fer. Mais enfin, les adhésions n'affluaient ni par centaines, ni par dizaines... Bref, un beau jour on a arrêté. Et voilà que dix ans après, j'apprends que mon petit canard miteux a fait des petits. On a été lus. On a été compris. On a convaincu. Un type qui adhère grâce à votre travail de militant : jamais écrivain n'aura rêvé plus beaux droits d'auteur.

Dernière histoire : il y a quelques années ; un marxiste-léniniste isolé établi dans une grande usine de la région parisienne. Après plusieurs mois d'enquête assidue, il arrive à la conclusion que l'aristocratie ouvrière y est hégémonique. Rien à en tirer. Il donne son compte. 15 jours après : la grève éclate, déjouant les pronostics de notre enquêteur...

Voilà. Changer de classe ouvrière pour aller plus vite, on peut toujours essayer. Qui n'a pas rêvé d'un prolétariat où l'on entrerait comme dans du beurre ? D'ouvriers lisant votre tract, se frappant la tête, et vous disant : « C'est formidable, je n'y avais jamais pensé avant ! Où est-ce qu'on adhère ? » Moi, je n'en ai jamais vu. Je suis tombé sur le mauvais pays, sur la mauvaise classe ouvrière... Je ne suis qu'une fourmi. Pour quand, les effectifs d'une fourmilière ? Ça viendra, ça viendra... Au fait, vous avez dit « Révisionniste » ?

Un lecteur



PRATIQUE

Licenciement individuel : vos droits

La législation concernant les licenciements est un domaine très étendu, aussi, aujourd'hui, n'aborderons-nous que le cas de travailleurs liés à leur patron par un contrat indéterminé, licenciés individuellement pour toute raison, exceptée celle des causes économiques.

Plantons, tout d'abord, des jalons connus certes, mais utiles à rappeler le licenciement se distingue de la démission. Dans le premier cas, c'est l'employeur qui vous donne votre congé, il doit verser des indemnités ; dans le second cas, c'est vous qui signifiez votre départ et vous n'obtenez rien d'autre que votre dernière paie. Votre patron vous met en demeure d'accepter une modification de votre contrat de travail, concernant le lieu de votre activité professionnelle, ou votre fonction, ou votre salaire ; si ce changement entraîne un préjudice pour vous et que vous refusez cette révision, vous êtes licenciés. En revanche, si cette correction ne vous cause pas de tort et que vous la rejettiez, vous êtes démissionnaire.

L'ENTRETIEN PREALABLE

La loi de 1973 fixe les modalités de licenciement individuel, en voici les grandes lignes. Lorsque vous êtes l'objet d'un congédiement, avant qu'il ne devienne définitif, vous avez droit à un entretien préalable avec votre patron, sauf si votre entreprise est composée de moins de 11 personnes salariées, sauf si vous n'avez pas un an d'ancienneté. Cette rencontre avec votre employeur, vous allez la préparer, constituer un dossier en liaison étroite avec votre syndicat. Parfois les patrons refusent d'accorder cette discussion en s'appuyant sur le fait que le licenciement a été entraîné par une faute grave, par une maladie ou par une inaptitude. Ceci est illégal, il n'a pas droit à

une telle dérogation. Pour ce rendez-vous, il doit vous convoquer par lettre recommandée, sur celle-ci doivent figurer l'objet de l'appel, la date, l'heure, le lieu de l'entretien, la possibilité de vous faire assister par un de vos collègues, de votre choix (*).

Si ces indications précises ne sont pas mentionnées, le licenciement est irrégulier. Si le patron maintient votre licenciement, il doit vous les signifier dans les 10 jours qui ont suivi l'entretien préalable, par lettre recommandée,



dans les 10 autres jours suivants vous pouvez réclamer, toujours par lettre recommandée avec accusé de réception, les motifs de votre congédiement, à toute fin prud'homale, par exemple. Ce recours s'assortit de restrictions, les mêmes qui limitent le droit à l'entretien préalable.

A ce propos, la loi de 73 a fixé des règles en ce qui concerne les motifs de licenciement : ils doivent être réels et sérieux, il doit donc s'agir de faits exacts supportant des contrôles et des vérifications.

DELAI DE PREAVIS ET INDEMNITES

Les conventions collectives déterminent des délais de préavis de licenciement, nous n'en donnerons ici que les minima : moins de 6 mois d'ancienneté, pas de délai de préavis, de 6 mois à 2 ans de boîte, 1 mois de préavis, plus de 2 ans, 2 mois. Attention un préavis de licenciement est obligatoire sauf s'il s'agit d'une faute grave. Si votre patron vous oblige à effectuer ce préavis, il doit, en revanche vous accorder un certain nombre d'heures afin que vous cherchiez un autre emploi. S'il vous en dispense, il doit vous verser une indemnité compensatrice.

Cette dernière est distincte de l'indemnité de licenciement minimum prévue par la loi. Elle se calcule sur 20 heures par année d'ancienneté, si vous êtes payé à l'heure, sur 1/10e de mois par année d'ancienneté, si la référence s'établit sur un salaire mensuel. Par ailleurs, elle se réfère aux trois derniers mois précédant le congédiement, en prenant en considération les diverses primes (de panier, etc...), et les gratifications annuelles calculées au prorata des trois derniers mois.

Nathalie VILLOTIERS

(*) Délégué du personnel, délégué syndical.

PLASTIC-ECONOMIE

- Avec 19,1% en un an, les tarifs public champions à la hausse
- Machines agricoles, Cycles Peugeot, licenciement et chômage partiel
- 50 pays d'Afrique des Caraïbes et du Pacifique, 9 pays européens et le nouvel ordre économique

Le taux d'augmentation des prix pour août 80 a été de 1% d'après l'INSEE. Indice encore plus sous-estimé que de coutume, du fait que pour les points de vente fermés en cette période, l'INSEE enregistre une stabilité totale des prix. Alors que rien que pour le mois d'août les tarifs publics ont globalement augmenté de 1,6% — EDF, plus 4,9% — GDF, plus 7,4%. Et le gouvernement a pris soin de n'appliquer ces hausses qu'à la mi-août afin de réduire de moitié leur impact sur l'indice.

Ainsi, en 1 an, les tarifs publics ont augmenté de 19,1%, soit encore plus vite que l'ensemble des prix de détails, (13,6%).

Dans le même temps, Le Theule (ex-ministre des transports) vient d'élaborer le budget des transports. Budget d'austérité, comme il se doit. La subvention d'équilibre à la SNCF est réduite de 11% et seulement 2044 millions sont inscrits pour la RATP. C'est la politique de « vérité » des prix qui consiste à faire payer le prix fort aux travailleurs. L'envolée des tarifs publics n'est qu'un début au regard de ce qui nous attend les prochains mois.

Tandis que les services ont augmenté en 1 an de 15,9%, les hôtels, cafés,

restaurants de 14,5% et les prix dans la boulangerie-pâtisserie de 15%.

Merci M. Monory pour la liberté des prix...

La conférence entre les pays de la Communauté économique européenne (CEE) et les 50 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) s'est tenue fin septembre, dans le cadre du renouvellement de la Convention de Lomé.

Les pays ACP ont mis en garde les neuf contre les mesures protectionnistes à leur encontre. En effet, ces pays du Tiers Monde vendent essentiellement leurs matières premières à l'Europe ; mais ils ne parviennent pas, ou très peu, à trouver acheteurs en ce qui concerne leurs exportations de produits manufacturés à destination des neuf. Il s'agit là d'un problème très grave pour ces pays puisque celui-ci contribue largement à renforcer leur sous-développement. Dans le même sens, ils ont dénoncé le refus du gouvernement français d'accroître les contingents globaux, à des conditions préférentielles, pour leurs ventes de viande bovine et de sucre.

Enfin, dans le mécanisme de stabilisation des recettes à l'exportation, ils demandent d'inclure le tabac dans la

liste des produits qui bénéficient de ce mécanisme. Rappelons que cette formule, limitée à quelques produits, permet à ces pays de se prémunir quelque peu des fluctuations des recettes tirées de leurs exportations de matières premières, constamment érodées par l'inflation.

Dans le machinisme agricole : la filiale de Renault, Rivières-Casalis (71% du capital de Renault) annonce le licenciement de 130 travailleurs sur les 545 qu'emploie la firme d'Orléans (contre 1200 en 1970!).

A Saran, banlieue d'Orléans, on compte, dans la firme John Deere, 33 journées de chômage partiel pour 640 travailleurs cette année, d'après la CGT.

Rappelons que ce secteur emploie, à Orléans, environ 3000 personnes. La firme des cycles Peugeot vient d'annoncer 4 jours chômés en novembre et 7 jours en décembre. De plus, les horaires seront réduits (de 42h30 minimum à 40 heures par semaine). Enfin, des mesures d'incitation au départ des travailleurs étrangers vont être pratiquées.

Cette firme compte 4900 travailleurs, principalement dans le Doubs.

Catherine LEMAIRE

LES MISÉRABLES

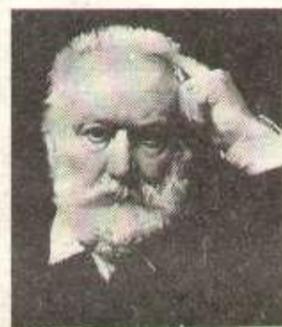
Réservée aux concerts rock et aux matches de boxe, bardée de clinquants «Pepsi fait pétiller la vie», la salle est pleine à craquer. Barbe à papa, sodas, les marchands se fauillent dans les allées. Les spectateurs sont venus en groupes, on se retrouve, on s'interpelle. Ambiance bon enfant : ni Cassius Clay, ni Johnny, c'est Victor Hugo qui fait l'affiche au Palais des sports. Victor Hugo et Robert Hossein. Résultat : 4 500 spectateurs, ce soir comme tous les autres soirs, pour voir une œuvre plus vieille que le déluge : *Les Misérables*.

Mais qu'est-ce qu'ils y trouvent? Hugo ça doit sentir la naphthaline. J'y suis allé voir. D'abord, c'est gigantesque! 150 répétitions, 40 comédiens chanteurs, une centaine de micros, autant de projecteurs, pour 18 tableaux et 3 heures de spectacle!

Lumière bleue : les ouvrières sortent de l'usine du père Madeleine : «*Quatorze heures de travail par jour, avant de retrouver un nouveau patron, le soir, à la maison*» derrière les grilles de l'usine, de l'exploitation. En plein dans l'actualité, le père Hugo! Fantine, licen-

ciée, qui risque de se retrouver sur le trottoir, c'est toujours vrai en 1980. Silhouette noire, Javert apparaît : «*Là où je passe, le crime trépane et l'ordre est en sécurité*». Inséparable de Javert, celui qu'il traque comme une bête fauve avant la curée : Jean Valjean, condamné aux galères pour le vol d'une miche de pain. Pour une miche de pain en 1830 ou pour un chèque en bois en 1980?

Contraste saisissant cher à Hugo : les pauvres contre les riches, les bons contre les méchants, la lumière contre les ténèbres, Jean Valjean contre Javert. Chaque homme étant porteur d'une



«parcelle de la lumière divine», ces contrastes on les retrouve en chacun et il suffirait, selon Hugo, d'un peu plus d'amour, d'un peu moins d'ignorance pour que tout aille mieux.

«*Bonjour Paris, c'est moi Gavroche, rien dans les mains, rien dans les poches, tout dans ma chanson*», le gamin de Paris, léger comme un oiseau et grave à la fois. Tableau central, la barricade est sur scène, allusion à celles élevées en 1832 à l'occa-



sion des obsèques du général Lamarque, chef de l'opposition républicaine. «*Cette fois, nous ferons la vraie révolution (...)* Noir mon cœur est en misère. Rouge, le peuple est en colère. Rouge, mon sang tourne à l'envers». Répression : «*Près de 6 000 soldats sont massés à Pantin, prêts à tuer leurs frères pour un morceau de pain*». «*Je suis tombé par terre, c'est la faute à Voltaire, le nez dans le ruisseau, c'est la faute à ...*», Gavroche n'achève

point, une balle l'atteint alors qu'il récupère des cartouches pour les insurgés. La barricade est prise d'assaut. L'insurrection se fige dans la mort.

Fin symbolique? Lorsque Jean Valjean meurt poussant un cri terrible, il brise ses chaînes, et se brisent en même temps les chaînes que les Misérables portent depuis le début : espoir.

Léon CLADEL

LE CHEVAL D'ORGUEIL

«*Nous sommes trop pauvres pour acheter un cheval, mais nous avons le cheval d'orgueil*». Ces propos du père à son fils, juché sur ses épaules, illustrent bien la dignité dont sont empreints les paysans bretons dans le film de Claude Chabrol. N'étant pas lui-même breton, il avait toujours rêvé de réaliser un film sur sa région d'origine, sur les maçons de la Creuse, qui, avant 1914, montaient à Paris pour fuir la misère des campagnes. «*La chienne du monde qui découvre ses dents jaunes*», un personnage qu'on ne voit jamais mais qui est omniprésent : la Misère, on «*peut l'enterrer en creusant avec la houe*». Mais pour ceux qui n'ont pas de travail à la terre, soit ils prennent le train pour la ville, soit ils se jettent au fond d'un puits quand ils ne se pendent pas dans la grange. La saignée de 14-18 et ses conséquences sur le peuple : les femmes exécutant les gros travaux de la ferme, les femmes obligées de vendre jusqu'à leurs cheveux pour quelques sous. C'est le député radical socialiste qui vient justifier la bouche-rie. Le maître d'école prêche une nouvelle bible : le petit Larousse et gare à celui qui s'exprime en breton. Le film resitue les traditions populaires et la culture qui étaient celles des petits paysans et journaliers bretons. Coutumes parfois rétrogrades comme les «*relevailles*» auxquelles devaient se conformer les femmes après leur accouchement dans le but de se purifier. L'adaptation cinématographique d'un livre de souvenirs, si dense soit-il, n'est pas entreprise aisée. Chabrol, bien que n'étant pas breton, a su restituer la vie des paysans du pays bigoudin avant et pendant la guerre de 14, paysans pauvres mais toujours très dignes. Une vision peu commune dans le cinéma français. On lui pardonnera un film qui ressemble plus à une suite de tableaux bien léchés qu'à une saga des paysans bretons en butte à la misère. Non content de les exploiter et de les chasser de leur terre, de les acculer à la misère, le capitalisme a étouffé leur langue et leur culture, les a coupés de leurs racines.



«*89 ne sera compris et exécuté que lorsque la dernière guenille aura disparu*» écrit Hugo à la fin des *Misérables*. Pour lui comme pour tous ceux qui attendaient le règne de la raison ce fut le désenchantement. Le règne de l'Idée promis par la révolution française se révélait être celui de l'action en bourse, les batailles de Valmy se faisaient maintenant contre les canuts de Lyon (en 1830) ou contre les ouvriers parisiens (en 1848). Comme l'écrit Engels dans l'*Antidühring* :

«*Comparés aux éblouissantes promesses des hommes du XVIIIe siècle, les institutions sociales et politiques établies par la "violence de la raison" se manifestèrent à l'épreuve comme des caricatures cruellement décevantes*». Jusqu'en 1848, la classe ouvrière n'était pas assez développée pour apparaître comme la classe d'avenir, porteuse d'espoir. C'est donc au nom de l'Homme et du droit de propriété «*caractéristique de l'homme sur la terre*» que Hugo propose au riche de reconnaître qu'«*il redoit quelque chose au pauvre*». «*Vingt années de bon enseignement, gratuit et obligatoire, et tout sera dit et l'aurore sera levée*» suggérait-il dans *Les Misérables*. Mais ce n'est qu'en 1892 que le travail des enfants devait être interdit et la bourgeoisie (les riches comme dit Hugo) allait se révéler de plus en plus répressive vis-à-vis des travailleurs, de moins en moins capable de réaliser l'idéal de justice et de liberté de Hugo. Révolutionnaire Hugo? Assurément non, lui pour qui l'idéal indépassable reste celui de 1789. Avec *Les Misérables*, il n'en a pas moins signé un témoignage accablant contre la bourgeoisie de son époque.

...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...

Mercredi 15 octobre, TF1, 20h30
L'AMI DANS LE MIROIR

Pour Raymond et Clément tout a commencé avec une histoire d'asticots, alors qu'ils taquinaient le goujon par un beau matin de repos.

«*Clément est pontonnier de coulée et Raymond travaille au "bassin" en bas de l'aciérie Martin No2. Ils sont mariés tous les deux, Raymond sans enfants, Clément une petite fille de quatre ans, Marina. La femme de Clément s'appelle Francette, celle de Raymond, Rosemonde. (...) Francette travaille à la soierie artificielle. Rosemonde, non. Ils ne sont pas nés en ville mais dans deux villages, Morchain et Margny. Autrement, il n'auraient pu aller à l'école ensemble*» (page 25, Livre de poche).



O surprise, il n'est pas question ici des relations entre un loubard d'opérette et une petite bourgeoise qui s'encanaille. Des sidérurgistes, une ouvrière du textile, est-ce que ça peut faire une histoire? «*Des ouvriers, pas des pauvres... Je me dis qu'il doit être bon pour une fois de regarder vivre à travers eux les grands sentiments et les grandes idées qui animent le monde plutôt qu'à travers des policiers, des truands et des bourgeois...*» explique Jean-Pierre Marchand, le réalisateur. Eh! bien oui!

C'est les premières vacances de Clément sur la plage près de Boulogne avec la Dauphine de Raymond. C'est le sommeil et les trois-huit, le travail de Francette. C'est les équipes qui se croisent à la reprise du boulot, c'est les grands brasiers rouges de l'aciérie, la maladie de la petite. Une amitié qui naît, jusqu'à l'accident de Raymond au travail, les deux pieds brûlés, le feu et le sang : l'amputation. Une heure d'arrêt de travail en signe de protestation, prolongée par une pétition. Une heure d'arrêt de travail et 4000 morts par an, 10 morts par jours à cause de la loi du profit.

Des choses de la vie, des choses du travail donc, tout cela paraît très naturel. En voyant ce film on se demande comment tant de réalisateurs peuvent-ils ignorer à ce point la classe ouvrière ou n'en montrer que ses éléments marginaux ou déclassés. Il faut saluer l'interprétation de Bernadette Le Saché (Francette, l'ouvrière du textile) ainsi que celle de Roger Jendly et de Sylvain Joubert (qu'on connaît depuis *Ardéchois-cœur-fidèle*).

Tous les vendredis, du 17 octobre au 21 novembre, A2, 20h30
PAPA POULE

On aura tout vu! Après la poule mouillée, la mère poule, voilà le papa poule. Ce gallinacé ne résulte pas des expériences d'un savant fou style Frankenstein ou docteur Moreau, mais plutôt de l'évolution des mœurs de la société. Une évolution qui a fait descendre le coq de son perchoir pour le rapprocher de la couvée, jusqu'alors à la charge de la mère poule.

Le travail des femmes, leur volonté d'indépendance, leurs luttes aussi, font que maintenant il arrive de plus en plus souvent qu'un homme se retrouve seul avec les enfants. L'instinct maternel en prend un coup dans les gencives! De plus en plus aussi, des hommes revendiquent la possibilité d'élever leurs enfants.

Bernard et sa femme se séparent, lui veut continuer, elle veut «*appuyer sur le bouton d'arrêt*», il s'y résoud à condition d'avoir la garde des enfants. Voilà notre papa poule avec une couvée de quatre enfants sur les bras ou sous les ailes : 2 enfants d'un premier mariage dont il a eu la garde et 2 de son deuxième mariage. Dialogue : «*Alors vous allez divorcer? demandent les enfants du premier mariage à ceux du second. — Tu crois qu'on va divorcer comme vous? — Je ne sais pas si j'ai envie de divorcer ou non. — Vous verrez c'est chouette on a deux maisons, deux anniversaires, deux vacances, deux cadeaux, tout en double, en plus on va déménager.*»

D'une maturité étonnante les enfants du divorce, il va d'abord falloir leur trouver un logement, un logement pour quatre enfants et pas trop cher. Premiers jours, premiers problèmes, Bernard arrive en retard au boulot et repart bien sûr en avance, avec quatre enfants!... Il est dessinateur dans une agence de publicité. Dououreux problème d'horaire rapidement résolu par le patron qui avec délicatesse décharge Bernard de toute obligation professionnelle. Vous voyez le genre : ANPE et compagnie, Bernard va pouvoir disposer de ses longues journées pour chercher du travail. Il se passe beaucoup de choses, des choses de tous les jours : exemple, la petite dernière, haute comme trois pommes, se fait pincer dans une salle obscure où elle avait pénétré par la sortie de secours, cela en plein cours de gymnastique. Des enfants très éveillés et qui ont de la ressource, bien souvent ils en remontent au père. Six épisodes et tout plein d'aventures, *Papa poule et le logement, Papa poule et le travail*, le moins réussi n'est pas *Papa poule amoureux* ou comment s'évader tout un ouiquende en Normandie, même avec une sympathique décoratrice, quand on est un papa poule et qu'on a le souci de quatre «*têtes blondes*», comme dirait Marceau, très exclusives?

Une série gentille, mais qui se laisse voir et qui en dit plus sur l'évolution des mœurs que toutes les séries policières qu'on nous sert trop souvent.

...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...

RAPPEL A L'ORDRE DES OUVRIERS POLONAIS AU GOUVERNEMENT

Vendredi 3 octobre, la grève d'avertissement d'une heure, organisée par le nouveau syndicat indépendant, *Solidarité*, a rappelé aux autorités polonaises que le mouvement ouvrier n'est pas étouffé, loin de là. Ceux qui comptaient sur un pourrissement de la situation ou la lassitude des ouvriers en seront pour leurs frais : l'application des accords de Gdansk doit être respectée rapidement, le nouveau syndicat l'a rappelé en tant de poing sur la table.

Coincidence ? Au même moment, on apprend que d'importantes manœuvres soviétiques se déroulaient à la frontière soviéto-polonaise. Des manœuvres du même style avaient eu lieu à la mi-septembre. On sait aussi qu'au Kremlin, on n'apprécie pas beaucoup ceux qui, parmi les dirigeants polonais, ont préféré céder aux revendications ouvrières plutôt que recourir à la violence ouverte. Moscou a sans doute quelques hommes de main prêts à servir. Reste à voir comment elle les utilise.

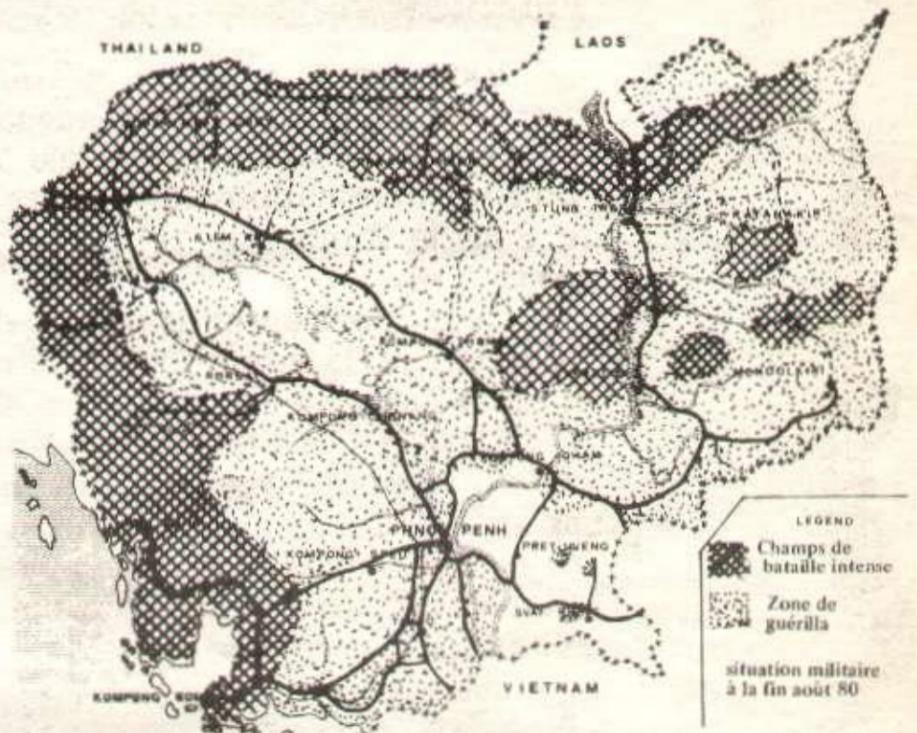


La résistance du peuple cambodgien contre l'occupant vietnamien est en passe de franchir une nouvelle étape. C'est en tout cas ce qu'a affirmé le dirigeant du Kampuchea démocratique, Khieu Samphan, dans une interview à l'Agence Chine nouvelle et au *Quotidien du peuple* chinois.

Selon Khieu Samphan, la guerre de résistance populaire est sur le point de passer de la phase de défense stratégique à la phase de stabilisation stratégique. Depuis près de deux ans que les troupes vietnamiennes se sont lancées à l'assaut du Cambodge, la résistance armée cambodgienne avait dû, dans un premier temps, se replier pour échapper à l'ennemi et préserver ses forces. En entrant maintenant dans la phase de stabilisation, la résistance consolide les bases d'appui, multiplie le harcèlement de l'ennemi, étend les zones de guérilla. Mais ce n'est pas encore la phase de contre-offensive.

Signe de cette évolution positive de la situation militaire sur le terrain, au bénéfice du peuple cambodgien : Khieu Samphan a indiqué que deux champs de bataille importants, celui du nord et celui du nord-est, auparavant coupés l'un de l'autre, sont maintenant fusionnés en un seul. Cette nouvelle situation aura des répercussions importantes pour les combattants et les monta-

APRES DEUX ANS DE REPLI NOUVELLE PHASE DE LA RESISTANCE CAMBODGIENNE



gnards du nord-est, jusqu'ici isolés du reste du pays, éloignés de la frontière thaïlandaise, donc coupés de l'approvisionnement alimentaire, ne pouvant compter que sur eux-mêmes pour s'approvisionner en armes et mener la lutte contre l'occupant.

Khieu Samphan a également mis le doigt sur l'impossibilité qu'a l'envahisseur à contrôler tout le pays : en massant ses troupes à l'ouest près de la frontière thaïlandaise, pour empêcher les at-

taques des résistants cambodgiens de ce côté, le Vietnam a dû affaiblir sa capacité en hommes et en matériel dans le centre du pays. Ce qui a permis à la guérilla de se développer dans cette région.

C'est ainsi qu'à Phnom Penh, la capitale, des guérilleros ont effectué des raids surprises. On se souvient que plusieurs agences de presse étrangères avaient annoncé l'attaque d'un commando contre l'ambassade d'URSS et du Vietnam en pleine capitale.

Enfin, autre signe révélateur : le nombre croissant de désertions dans l'armée vietnamienne. De source thaïlandaise, 300 soldats sud-vietnamiens viennent de désertir en masse dans la province d'Oddar Meanchey, au nord-ouest du pays. Outre la lassitude et l'écoeurement, un autre facteur entre en ligne de compte : la répression que les jeunes recrues venues du sud du Vietnam subissent de la part des officiers venant du nord.

Claude LIRIA

LE MINISTRE CHINOIS DES AFFAIRES ETRANGERES DEVANT LE CONSEIL DE L'EUROPE

Huang hua, ministre chinois des Affaires étrangères, a exposé à Strasbourg, le 30 septembre, devant le Conseil de l'Europe, la politique étrangère de la Chine : « Si nous attirons l'attention des gens sur la tension internationale et le danger de guerre, ce n'est pas parce que nous préférons la tension, ni parce que nous souhaitons la guerre ; bien au contraire. En dénonçant les dangers de guerre et en appelant les peuples à redoubler de vigilance et à prendre des mesures pour combattre ce danger, nous travaillons de la façon la plus positive pour la détente véritable et le maintien de la paix ».

Après avoir appelé à soutenir les peuples du Cambodge et d'Afghanistan occupés, il a rappelé que son pays souhaite une Europe unie et forte, entretenant « des relations de partenaires égaux avec les Etats-Unis ». Il a aussi exprimé son souhait que les pays d'Europe développent leurs relations « avec le Tiers Monde sur la base de l'égalité et des avantages réciproques », donc aussi avec la Chine.

BOLIVIE : 4000 PRISONNIERS POLITIQUES

Selon des réfugiés boliviens arrivés en Colombie, le coup d'Etat de juillet contre le processus de démocratisation se solde par l'internement d'environ 4000 prisonniers politiques dans des prisons, des stades et des casernes.

Domitilia Chungara, présidente du Comité des femmes de mineurs boliviens, interviewée par *Antenne 2*, a appelé le peuple français à se solidariser avec la lutte du peuple et de la classe ouvrière de Bolivie pour un retour à la démocratie.

STRAUSS, LE PERDANT DES ELECTIONS EN ALLEMAGNE DE L'OUEST

Franz Joseph Strauss, le candidat de la démocratie chrétienne (CDU) à la Chancellerie ouest-allemande, aura finalement été le grand perdant des élections en RFA. Avec un recul de 4% des voix et la perte de 23 sièges, la CDU retombe à 44,7% des suffrages, le niveau le plus bas depuis 1953. Mais ce recul ne profite pas pour autant aux sociaux-démocrates, représentés par Schmidt, qui ne gagne que 0,2% des voix et 4 sièges. Ce sont donc les libéraux (au centre, entre la CDU et la social-démocratie) qui progressent, avec 2% de plus et 19 nouveaux sièges. La coalition socialo-libérale au pouvoir est donc globalement renforcée.

Enfin, il faut remarquer l'échec des écologistes avec seulement 1,5% des voix. Ils espéraient pourtant atteindre les 5%.

DES JURISTES CONTRE LA REPRESSION EN COREE DU SUD

Le Comité international des juristes contre la répression et pour la démocratie et les droits de l'homme en Corée du Sud, réuni en conférence dans la banlieue parisienne, les 4 et 5 octobre, a dénoncé « l'établissement du pouvoir fasciste de Chon Doo Hwan, prolongation de la dictature de Park Chung Hee ».

Réunissant des juristes de plusieurs pays d'Europe, d'Algérie et de Corée du Nord, la conférence a dénoncé le mythe de la démocratisation, développé par certains journaux occidentaux. Les USA, mais aussi la France, ont été critiqués pour leur soutien à peine voilé à la nouvelle dictature. On sait que la France espère toujours pouvoir vendre deux centrales nucléaires à la Corée du Sud et que le

ministre français des Affaires étrangères doit se rendre en visite à Séoul. C'est sans doute pour cette raison que le gouvernement français n'a pas jugé bon d'envoyer un observateur au procès du démocrate sud-coréen Kim Dae Jung ni de protester contre le scandaleux verdict à la peine capitale qui a été prononcé contre lui.

MANIFESTATIONS DE JEUNES EN URSS

Environ 2000 jeunes de 15 à 20 ans ont manifesté par deux fois, la semaine dernière, à Tallinn, capitale de la République soviétique d'Estonie. Portant des drapeaux aux couleurs de l'Estonie, ces jeunes criaient des slogans contre « l'occupation soviétique ».

L'OLP REFUTE LES ACCUSATIONS D'ISRAEL A PROPOS DE L'ATTENTAT DE PARIS

Un porte-parole officiel de l'OLP a condamné, dimanche 5 octobre, l'attentat contre le synagogue de la rue Copernic à Paris et réfuté « les allégations du gouvernement israélien » qui avait accusé l'OLP de cet attentat.

De son côté, l'Union générale des étudiants palestiniens en France, qui appartient à l'OLP « dénonce vigoureusement les attentats racistes qui ont frappé récemment la communauté juive en France. Ces crimes inadmissibles sont le résultat d'un développement du racisme qui frappe aussi quotidiennement la communauté arabe. Il ne doit y avoir aucun amalgame entre ces actes antisémites et la lutte contre le sionisme. Ces actes odieux n'ont rien à voir avec notre combat pour une Palestine laïque et démocratique, dans laquelle cohabiteraient juifs, chrétiens, musulmans et non-croyants à égalité de droits ».



Claude LIRIA

IRAN-IRAK : MENACE D'INTERNATIONALISATION?

Tandis que la guerre entre l'Irak et l'Iran se poursuit, les menaces d'internationalisation du conflit se multiplient. C'est ainsi que la Jordanie s'est déclarée « du côté du droit arabe », c'est-à-dire de l'Irak. La Jordanie pourrait même soutenir militairement l'armée irakienne.

GREVE DE LA FAIM D'UN PALESTINIEN

L'Etat sioniste d'Israël poursuit sa politique de répression à l'égard du peuple palestinien. Après la mort en prison de plusieurs prisonniers palestiniens cet été, les autorités israéliennes ont arrêté le fils de l'ancien maire d'El Bireh, expulsé de Cisjordanie.

Emprisonné depuis un mois, le jeune homme n'est l'objet d'aucune inculpation mais il est maintenu en détention grâce aux lois sur l'internement administratif qui permettent aux autorités israéliennes de jeter en prison n'importe qui, sans aucune justification. Le jeune prisonnier fait la grève de la faim pour exiger sa libération.

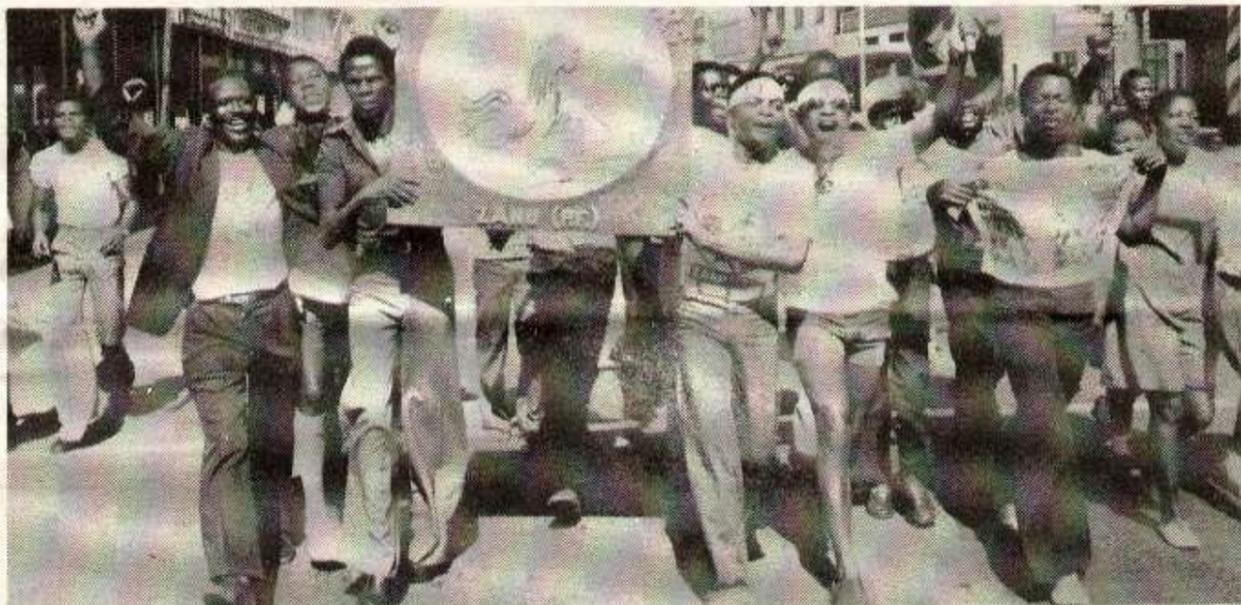


ZIMBABWE Une expérience inédite

Expérience nouvelle d'édification dans le Tiers Monde, puissant encouragement pour la lutte des peuples d'Afrique australe encore soumis à l'odieuse domination des racistes blancs d'Afrique du Sud, le Zimbabwe concentre de nombreux espoirs.

Cinq mois après la chute du régime raciste rhodésien et la proclamation d'indépendance, où en est le Zimbabwe?

C'est ce que nous avons demandé à la délégation du comité Zimbabwe qui vient d'effectuer là-bas une visite de trois semaines au cours de laquelle elle a pu rencontrer les nouveaux dirigeants de l'Etat et des représentants de tous les milieux, jusqu'aux anciens colons blancs.



les noirs sont plus de 4 000 000. Il y a besoin d'une réforme agraire ou plus précisément d'une redistribution des terres. La ZANU n'a pas pour politique de virer tous les blancs. Les accords de Lancaster House avaient prévu le rachat de terres à des fermiers blancs. C'est possible du fait que dans les zones blanches 30% des terres ne sont pas utilisées et une bonne partie sous-utilisée.

Mais les capitaux attendus, américains et britanniques principalement, qui devaient servir au rachat à titre gratuit, n'arrivent qu'au compte-gouttes. Le rachat ne peut donc se faire qu'au coup par coup (600 fermes jusqu'à présent). Les fermiers réfugiés n'ont pas reçu d'indications très claires pour leur réinstallation.

Les accords de Lancaster House avaient prévu un fonds d'un milliard de dollars alimenté par la Grande-Bretagne et les USA et aussi l'Allemagne de l'Ouest. Un quart seulement a été versé pour l'instant.

Tout cela fait que beaucoup de gens n'ont pas encore vu d'amélioration dans leur situation et surtout, ils voient les blancs continuer comme avant. Malgré la très grande patience dont les Africains font preuve, cela risque de créer assez rapidement des problèmes à la ZANU. Les dirigeants de la ZANU savent qu'il y a une course de vitesse engagée pour pouvoir continuer à maîtriser le processus.

Dans le domaine de la santé, de l'éducation, y a-t-il du nouveau?

Sur la santé, ils essaient de réouvrir des dispensaires de brousse et des dispensaires pour les mutilés qui sont très nombreux (ils ont notamment besoin de prothèses).

Dans l'ensemble, par rapport aux prévisions, la situation est très différente et ils sont obligés de s'adapter. Par exemple, il n'y a pas la famine, mais plus ou moins une sous-alimentation.

La ZANU a pour principe de compter sur ses propres forces, que le peuple du Zimbabwe puisse se nourrir lui-même. Elle ne fait pas de grandes promesses, elle règle les choses à court terme. Néanmoins, ils attendent les investissements étrangers, maîtrisant la situation tout en voyant les difficultés et sont convaincus que beaucoup de choses se jouent à court terme.

A propos de l'éducation, ils vont rouvrir les écoles fermées qui ne nécessitent pas de frais. Il y a une très grande demande car les gens sont persuadés qu'il faut apprendre. Il y a aussi en projet la construction d'écoles professionnelles pour les anciens guérilleros dans l'objectif de les former et que, par la suite, ils puissent avoir des responsabilités.

Propos recueillis par Claude LEBRUN et Jean QUERCY

Où en sont les changements politiques au Zimbabwe?

Si la ZANU joue un rôle prééminent dans le gouvernement, après le grand succès remporté aux élections, elle n'a pas pour autant tout le pouvoir. Il s'agit d'un gouvernement de coalition où siègent également des tenants de l'ancien régime (aujourd'hui ministres des Finances ou de l'Agriculture).

L'ancienne administration est restée en place et n'est transformée que progressivement. Les fonctionnaires blancs réagissent différemment selon les secteurs. Selon le ministre de l'Éducation, bien souvent, ils « traînent la patte ».

De même, la police est l'ancienne police, avec ses cadres blancs. Elle est dirigée par Joshua N'Komo mais il y a toujours deux façons de traiter les gens selon qu'ils sont noirs ou blancs.

L'INTEGRATION DES TROIS FORCES ARMÉES

La presse occidentale a fait état récemment de plusieurs affrontements armés. Qu'en est-il?

Les accords de Lancaster House avaient prévu des camps de rassemblement. Un des graves problèmes est la lenteur du déroulement du processus d'intégration des trois forces armées : la ZANLA (armée de la ZANU), la ZIPRA (armée de la ZAPU) et l'armée rhodésienne. Il n'y a que 2 à 3 000 guérilleros d'intégrés (sur 20 000, 15 000 autres ont désiré revenir à la vie civile) qui attendent dans des camps. Cette lenteur est due à la mauvaise volonté rhodésienne et britannique (l'armée rhodésienne continue de circuler librement). A cela s'ajoutent les problèmes entre la ZANLA et la ZIPRA.

Qu'en est-il des bagarres entre la ZANU et la ZAPU?

C'est le problème des guérilleros dissidents, surtout de la ZAPU, qui refusent d'aller dans les camps de rassemblement. La ZAPU, pendant la guerre de libération intervenait uniquement dans l'ouest du pays. Elle a très mal accepté sa défaite électorale. Des dissidents ont attaqué des gens de la ZANU (des « coups de

main »). Mais N'Komo a fait des discours contre le tribalisme car le problème est assez sérieux. Le contentieux ZANU-ZAPU est très lourd car la ZAPU a combattu très peu. De plus, elle a conservé

Après 12 ans de lutte armée, les élections de février 1980 sonnaient le glas du régime raciste rhodésien.

La ZANU, de Robert Mugabe, recueillait avec 62,9% des suffrages et 57 sièges au Parlement, les fruits de la lutte menée sur le terrain, la ZAPU de N'Komo obtenait, elle, 20 sièges tandis que les organisations fantômes ne disposaient que de 3 sièges.

Les tenants de l'ancien régime disposaient de 20 sièges attribués d'office au terme des accords de Lancaster House, conclus à Londres à la fin de l'année 1979.

3 000 hommes en Zambie avec des armes très sophistiquées. Mugabe a refusé qu'ils reviennent avec leurs armes. Avec elles, il y aurait aussi des conseillers venant de RDA et surtout d'URSS et dont il est très difficile de se débarrasser ensuite!

Il a également été fait état de grèves, mais sans que l'on en connaisse les motivations exactes.

En avril, des travailleurs qui pensaient que leurs salaires pourraient être augmen-

tés ont déclenché des mouvements de grève spontanés dans les grandes villes (ils avaient eu beaucoup moins de contacts avec la guérilla que dans les campagnes). Les salaires sont très bas, ils

voulaient un changement. Tous les ministres vont tous les week-ends faire des meetings dans toutes les régions; le ministre du Travail a passé pas mal de temps à parcourir les usines en grève, pour expliquer que d'importantes augmentations n'étaient pas possibles dans l'immédiat. Les grévistes sont (encore) licenciés par les patrons au bout de deux jours de grève. Ce sont les anciennes lois qui sont appliquées, mais le code du travail est en discussion. Une loi socia-

le va être votée au Parlement concernant le salaire minimum, le droit de grève. Des mouvements sont prévus pour obliger les patrons à appliquer la loi. Car les patrons recherchent la compétitivité, cherchent à compenser les mesures d'augmentation déjà prises. Ainsi, quand les salaires sont passés de 15 à 30 dollars (environ 200,00 F par mois), les patrons ont dit : « D'accord, mais vous allez payer 10 dollars pour la nourriture et 5 pour l'hébergement »! L'économie rhodésienne était basée sur la main d'œuvre très bon marché. Aujourd'hui est posée la question de l'équilibre entre un salaire décent et la rentabilité.

LE PROBLEME DES TERRES ET DES REFUGIES EST PRIORITAIRE

Que deviennent les réfugiés qui sont de retour?

Le fait qu'il y ait un million de réfugiés paysans qu'il faut réinstaller sur leurs terres est sans doute le problème numéro un. Les 30 000 fermiers blancs ont la moitié des terres alors que

1 - Adresse postale du Comité Zimbabwe : 14, rue de Nanteuil - 75015 Paris



A propos de la rupture avec l'impérialisme

Au moment où nous préparons cet hebdo, nous avons encore reçu trop peu de critiques et suggestions écrites pour les publier ici afin de lancer la tribune de discussion.

Pourtant, la réflexion, la discussion, elles, ont commencé à partir du projet de programme publié il y a deux numéros. Un premier point de discussion a retenu notre attention : celui de la rupture avec l'impérialisme. Plusieurs militants et amis du parti sont sensibles à nos efforts pour analyser la France d'aujourd'hui comme pays impérialiste, à y voir un caractère spécifique et principal, qui marque en profondeur les forces productives comme les rapports de production et qui implique des évolutions et révolution particulières, un certain type de socialisme, etc... Néanmoins, ils nous ont dit que notre analyse s'arrête en chemin et que nos propositions sont insuffisantes ; ils nous invitent à étudier et à approfondir davantage.

Les remarques ci-dessus ont été suscitées par les objections que nous avons entendues ; elles visent à alimenter la discussion et non à la conclure, à avancer et non à figer les positions. Peut-être faudrait-il remanier des passages du projet de programme ; il est prématuré de s'y atteler aujourd'hui. Ouvrons la discussion d'abord, par l'exposé des objections — nous essayons au maximum de ne pas les caricaturer, ni déformer — et par quelques remarques de notre cru.

NAIVETE OU HYPOCRISIE DE NOS PROPOSITIONS ?

Première objection. Elle part du rapport entre le niveau de développement des pays impérialistes d'une part, et le pillage et l'exportation des capitaux d'autre part. Rompre avec l'impérialisme n'implique-t-il pas une réduction du développement des pays impérialistes, une baisse inéluctable du niveau de vie dans les pays dit « avancés » ? Autrement dit, une France socialiste, qui n'irait plus chercher l'énergie et les matières premières hors de France, ne serait-elle pas automatiquement appauvrie ; ce serait naïveté que de ne pas regarder cette réalité en face.

Deuxième objection, corollaire de la première. Puisque le projet de programme n'aborde pas cette question ouvertement, n'est-il pas hypocrite au fond ? N'est-il pas, malgré ses déclarations anti-impérialistes, fondé sur la perpétuation de l'échange inégal tel qu'il existe aujourd'hui entre pays impérialistes et pays dominés ? Quand il indique que la France socialiste instaure « une coopération économique sur un pied d'égalité et sur la base d'avantages réciproques », n'introduit-il pas une notion de développement du Tiers Monde strictement subordonnée aux intérêts d'un développement de la France socialiste ? Autrement dit,

rien ne serait changé quant au fond.

Ces deux objections conduisent à explorer tout un domaine de réflexions et de propositions qui tournent autour d'un « autre style de développement », d'une autre conception « non-productiviste » du développement économique, d'un autre « style de vie » ; les recherches du projet « alter-breton » du PSU (1) vont dans ce sens : autres sources d'énergies, autres modes de développement économique qui épargnent l'exploitation du Tiers Monde et le recours à ses richesses, etc...

Sans entrer — aujourd'hui — en discussion avec ces recherches, notons qu'elles partent d'un dilemme insoluble où la rupture avec l'impérialisme semble enfermer leurs auteurs : ou bien, cette rupture signifie l'appauvrissement, la régression au moins quantitative par rapport à aujourd'hui, ou bien il y a perpétuation — déguisée ou non — des rapports d'exploitation et de pillage impérialistes. Naïves et suicidaires ou bien hypocrites, nos propositions actuelles ne tiendraient pas.

QUEL EST L'ESSENCE DE L'ECHANGE INEGAL ?

Posées ainsi ces deux objections sont justes et légitimes, et les propositions et recherches qui en découlent dignes d'intérêt et d'examen.

En effet, nos connaissances concernant la rupture avec l'impérialisme butent sur plusieurs inconnues et sur des phénomènes que nous n'expliquons que partiellement. Ainsi, une difficulté réelle tient à ce que n'est intervenu encore aucun exemple historique de rupture avec l'impérialisme d'un pays impérialiste lui-même ; ce que nous connaissons, c'est la transformation des pays capitalistes européens — où l'affrontement bourgeoisie-prolétariat s'aiguise — en pays impérialistes ; en un certain sens, l'exploitation impérialiste a été la bouée de sauvetage, le moyen de survie et d'un nouveau développement du capitalisme à l'échelle planétaire ; nous ne connaissons pas de phénomène inverse, au cœur même des métropoles impérialistes.

Une autre difficulté tient à la transformation de l'Union soviétique en un pays social impérialiste ; nous connaissons fort mal les mécanismes qui ont conduit à un tel recul. Les intérêts du développement économique de l'URSS ont-ils conduit par une nécessité irréversible à l'exploitation et au pillage d'autres peuples et pays au nom d'une « division internationale du travail » qui n'a de socialiste que le nom ? Beaucoup au sein du mouvement ouvrier occidental répondent positivement à cette question. A leurs yeux l'idéologie et la pratique « productivistes » sont porteuses du pillage et de l'exploitation d'autrui. A leurs yeux, l'évolution de l'URSS serait

la preuve par 9 qu'un certain style de développement implique l'exploitation d'autres peuples.

Sans pouvoir répondre à toutes les interrogations que pose la transformation de l'URSS, nous pensons néanmoins que le raisonnement ci-dessus inverse les causes et les effets et, s'il paraît satisfaisant en apparence, nous interdit d'avancer. Quel est le moteur de la transformation du capitalisme en impérialisme ? C'est le maintien et l'accroissement des profits capitalistes, c'est la solution trouvée par les capitalistes eux-mêmes pour perpétuer et élargir leur domination. L'existence d'un certain niveau de développement et de vie pour une grande majorité de la population des métropoles impérialistes. Autant il serait absurde de nier que le niveau de vie dans les pays impérialistes est nettement supérieur à celui des pays du Tiers Monde, y compris pour la classe ouvrière dans son ensemble, autant il est hasardeux de conclure qu'il faut nécessairement déshabiller Pierre pour pouvoir habiller Paul.

Qu'on observe la nature profonde de cet échange inégal : matières premières du Tiers Monde achetées à bas prix, produits industriels des pays impérialistes vendus hors de prix ; il implique l'exploitation capitaliste d'une minorité de trusts et monopoles internationaux qui s'efforcent de mettre la planète en coupe réglée. Ainsi, quand les monopoles français achètent au plus bas prix possible au Gabon de l'uranium — qui existe en France mais serait plus coûteux — c'est bien en raison d'une logique capitaliste de profit maximum (sécurité d'approvisionnement, se prémunir contre d'éventuelles augmentations, etc). On aurait tort de limiter l'échange inégal ou la distinction pays pauvres et pays riches à un problème de mauvaise répartition des richesses produites à l'échelle mondiale : on baisse le niveau de vie ici et du coup on l'augmente là-bas. La solution du développement économique à l'échelle planétaire se trouve dans la libération des forces productives mondiales par la liquidation de l'impérialisme.

LA RUPTURE AVEC L'IMPERIALISME EST UN PHENOMENE OBJECTIF

Or, cette liquidation est un processus — long il est vrai — mais un processus objectif déjà en cours. Si l'on observe la réalité de ce point de vue, les deux objections préliminaires changent de portée.

En effet, dans la rupture avec l'impérialisme, c'est le Tiers Monde, les peuples et pays dominés qui sont moteurs. C'est le peuple chinois qui rompt avec l'impérialisme, celui des concessions belges, françaises et britanniques, celui du militarisme japonais. Et

avant et après lui, à des niveaux divers, avec des poussées inégales, les peuples et pays du Tiers Monde ont amorcé la rupture avec l'impérialisme et poursuivent ce processus fait de flux et de reflux aussi, car l'impérialisme a la peau dure et use de mille inventions, détours, tromperies et de massacres et guerres pour subsister !

Ainsi, la rupture avec l'impérialisme n'est pas une décision de moralité, née dans la cervelle de marxistes-léninistes épris de justice et d'égalité. Qu'on le veuille ou non, elle se fera car elle est inscrite dans la poussée formidable des peuples du Tiers Monde pour leur émancipation ; déjà elle se fait et tous les efforts des pays du Tiers Monde pour établir un nouvel ordre économique mondial y contribuent.

La rupture avec l'impérialisme ne saurait être envisagée comme une suite de dons généreux — ou impossibles — d'une France socialiste, nantie ou inquiète de perdre ses richesses ; elle s'inscrit dans un processus objectif où mûrit et aura mûri la contradiction entre Tiers Monde et impérialisme, où les données de la situation économique mondiale et les rapports de force auront été sans nul doute profondément modifiés par rapport à aujourd'hui. Considérer sous cet angle la rupture avec l'impérialisme ne permet-il pas d'éviter une vue « nombriliste », eurocentriste des phénomènes en cours ? Prendre ainsi en considération la force motrice du Tiers Monde autrement que par un coup de chapeau à ses luttes, s'efforcer d'en saisir toutes les implications pour nous-mêmes, n'est-ce pas là le réalisme politique au fond ?

Assurément, nous répliquons aux deux objections initiales en soulevant d'autres questions dont nous ne connaissons pas les réponses concrètes. Pour autant, nous ne sommes pas complètement désarmés.

LES INTERETS OBJECTIFS DES PEUPLES DU TIERS MONDE ET CEUX DES CLASSES OUVRIERES DES METROPOLES IMPERIALISTES CONVERGENT

Prenons l'exemple du pétrole. L'augmentation du prix du baril de pétrole de 30 à 35 dollars est démultipliée par les superprofits des monopoles pétroliers — qui n'ont jamais été si élevés depuis 73 — et par les recettes fiscales de l'Etat qui n'ont jamais été aussi grosses. Autrement dit, les monopoles et l'Etat impérialiste s'efforcent de faire reporter l'augmentation du prix du pétrole sur le dos des travailleurs français ; car les capitalistes mènent de pair le pillage du Tiers Monde et l'extorsion de plus-value des ouvriers en France même. Les peuples du Tiers Mon-

de ont intérêt à rompre la domination impérialiste, à augmenter le prix des matières premières pour édifier une économie indépendante ; cela met et mettra les économies impérialistes en crise assurément.

La classe ouvrière et les travailleurs des métropoles impérialistes, quant à eux, ont intérêt à refuser de payer la crise de leurs propres capitalistes, à s'opposer à eux. Collaborer avec eux, accepter un abaissement du niveau de vie, admettre les « difficultés économiques » de ces messieurs en raison de l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial, conduit à leur sauver la mise quelque temps encore. Quand le prix de l'essence augmente ici et grève ainsi l'équilibre difficile du budget familial, la cause n'en est pas « les peuples arabes » mais le système impérialiste lui-même. Faut-il de son propre gré remettre la voiture au garage pour que l'impérialisme s'en sorte ?

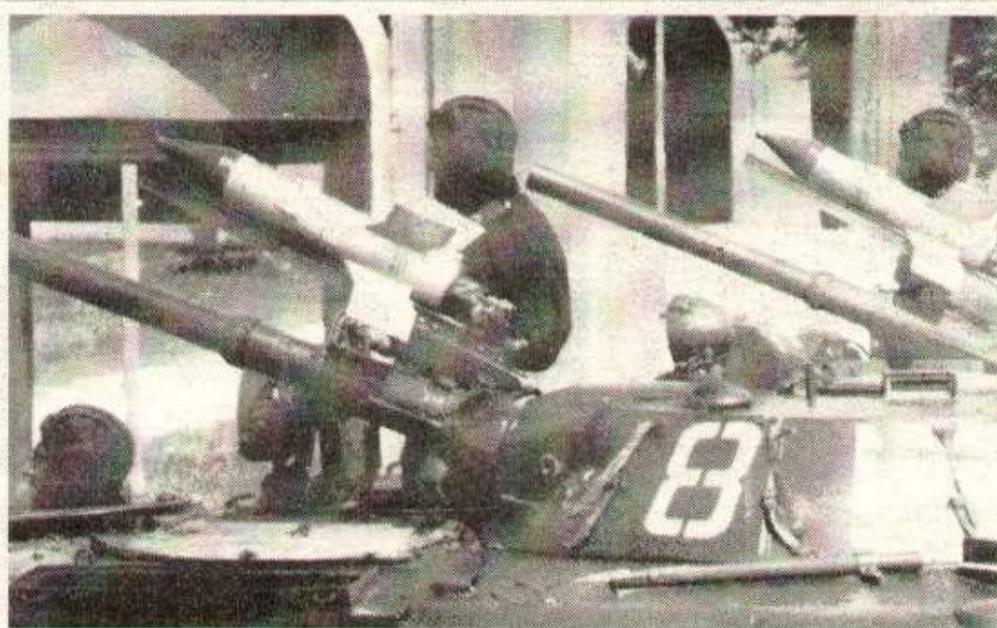
Autrement dit encore, notre solidarité au Tiers Monde se fonde sur la solidarité objective des intérêts des uns et des autres, à savoir la liquidation du système capitaliste-impérialiste. Une France socialiste ne saurait agir autrement qu'en mettant en pratique cette liquidation : tel est le sens général des propositions détaillées du projet de programme. Elles établissent une nette démarcation aujourd'hui par rapport à l'impérialisme — qui situent l'avenir du pays dans une perspective encore impérialiste. Pour autant, nous ne prétendons pas connaître aujourd'hui par quelles mesures précises la classe ouvrière de France au pouvoir rompra d'avec l'impérialisme : dans quel contexte international, avec quel rapport de forces avec d'autres impérialismes, après la destruction d'une partie des forces productives liée à une guerre, etc. ? Autant d'inconnues aujourd'hui.

Reste que seul le socialisme qui prive les exploités des moyens de pillage et d'exploitation à l'extérieur comme à l'intérieur du pays, est la solution qui permette de développer les forces productives propres à notre pays, de mobiliser l'invention et la créativité des masses, d'emprunter des voies nouvelles et d'explorer les sentiers non encore battus pour l'organisation des hommes dans un vieux pays capitaliste industriel, comme le dit notre projet de programme. Et peut-être retrouverions-nous là les recherches et les solutions avancées par ceux de « l'alter » en beaucoup mieux ?

Remarques rédigées à la suite d'une discussion du Secrétariat du Comité central

(1) Projet rédigé par le PSU-Bretagne pour une alternative énergétique et de développement.

BREJNEV ALLIÉ DE L'OUVRIER FRANÇAIS ?



En juin dernier, le comité confédéral de la CGT adoptait un document où l'analyse des forces en présence dans le monde était exposée en ces termes : « *Fondamentalement, la lutte des classes à l'échelle mondiale qui détermine la situation internationale est caractérisée par l'affrontement qui oppose les forces de progrès, la classe ouvrière des différents pays capitalistes, le socialisme tel qu'il existe, les mouvements de libération nationale et l'impérialisme... Les luttes que mènent ces forces s'épaulent mutuellement et vont dans le sens de l'affaiblissement de l'impérialisme, dans le sens de la paix, de l'émancipation des peuples, du progrès social, tandis que les contradictions du système capitaliste s'accroissent.* »

**Réduire les forces
qui s'affrontent
dans le monde
à deux camps,
c'est nier la réalité**

D'après une telle vision du monde, on a donc deux grandes forces, deux camps, qui s'affrontent : d'un côté les classes ouvrières, les pays dits socialistes (dont l'URSS évidemment), les mouvements de libération nationale ; de l'autre côté l'impérialisme, USA en tête, avec les différents pays capitalistes.

Une telle analyse de la situation mondiale est incapable de rendre compte des réalités essentielles du monde actuel, elle les nie. Elle ressemble à un cadre dans lequel on voudrait à toutes forces faire rentrer la réalité. Comment, par exemple, permet-elle de rendre compte de l'existence du Mouvement des pays non-alignés ? Si celui-ci s'est développé jusqu'à prendre l'importance que l'on connaît, c'est parce que de nombreux pays se sont trouvés confrontés à la réalité des tentatives de domination des deux superpuissances, l'URSS et les USA. Selon la démarche des deux camps, le non-alignement n'a pas de raison d'être ; il suffit d'être contre les USA et les impérialismes occidentaux. L'URSS est un allié. Une telle position prône, en fait, la liquidation du mouvement des pays non-alignés. Cette analyse ne rend pas compte non plus d'une autre réalité : les contradictions et conflits existant entre pays étant ou se prétendant socialistes. En parlant du « socialisme tel qu'il existe », en situant tous ces pays dans le même camp, face à l'impérialisme, cette analyse escamote la réalité.

Contre qui, principalement, est dirigé le système d'autodéfense yougoslave, si ce n'est contre la menace de l'URSS ? Yougoslavie et URSS sont-ils des alliés ?

Contre qui, principalement, est dirigée la défense populaire chinoise, si ce n'est contre la menace de l'URSS qui a massé plusieurs millions de soldats aux frontières de la Chine ?

Ne voit-on pas la Roumanie, la Corée du Nord, dénoncer les invasions du Cambodge, de l'Afghanistan ?

**Rivalité et opposition
ne sauraient
être confondues**

Si cette analyse ne peut pas rendre compte de la réalité contemporaine, c'est, fondamentalement, parce qu'elle considère l'URSS comme une force de progrès, anti-impérialiste. Elle veut faire passer pour de l'anti-impérialisme l'opposition de l'URSS aux USA, alors qu'il s'agit d'une rivalité dont le but est de prendre la place de l'autre.

L'anti-impérialisme a pour principe de base la non-ingérence et la lutte pour le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Or, la politique de l'URSS va de plus en plus loin dans la négation de ces orientations. Cette violation prend de plus en plus la forme d'invasions militaires, d'agressions armées. A cet égard, il faut rappeler l'invasion de la Tchécoslovaquie, la mise sur pied consécutive d'un gouvernement à la botte et, depuis, le maintien d'une occupation militaire ; l'agression commise en Erythrée et qui se poursuit actuellement ; la participation à la guerre entre l'Éthiopie et la Somalie, après que celle-ci eût rejeté les tentatives de domination de l'URSS ; le soutien logistique, en armements, en encadrement militaire à l'invasion et à l'occupation du Cambodge par les troupes vietnamiennes ; l'invasion de l'Afghanistan et la prise en mains du pays par les troupes d'occupation faute de pouvoir trouver des collaborateurs suffisamment puissants.

Cette expansion militaire par voie d'invasion s'accompagne également de l'installation de bases

militaires dans différents pays, du déploiement de la flotte de guerre soviétique dans le monde entier.

Cette négation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes se trouve illustrée également par la domination que l'URSS impose aux pays du COMECON. La mise en œuvre de la « *division internationale socialiste du travail* » qui consiste à spécialiser chaque pays dans des productions particulières fournies à l'URSS, a pour conséquence l'absence de base économique indépendante de ces pays, engendre (comme en Pologne), de graves crises économiques. Cette domination s'impose, à travers le Pacte de Varsovie, par la présence de troupes soviétiques dans les pays concernés. Certains crient très fort contre la construction de l'Europe dont ils disent qu'elle écrase l'indépendance nationale, mais dans le même temps, ils présentent la politique de l'URSS comme étant anti-impérialiste. Or, le COMECON et le Pacte de Varsovie ne sont-ils pas ce qu'on peut imaginer de plus supranational ? Cette domination vient encore de s'illustrer avec les récents événements en Pologne. Un pays est-il indépendant quand ses dirigeants doivent multiplier les déclarations d'amitié envers l'URSS, quand la presse de celle-ci ne cesse de multiplier les articles menaçants ? Le souvenir de Prague reste vivant.

C'est justement le caractère hégémonique de l'URSS qui a conduit au développement du non-alignement. Mais, au fil de ces dernières années, le recours aux agressions, à l'expansion militaire, a fait de l'URSS une menace grandissante pour la paix mondiale. Car, jusqu'où peut aller une politique qui recourt aux invasions, qui foule aux pieds le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ? Une telle logique conduit à la guerre mondiale.

**L'indépendance
du mouvement syndical
français mise en cause**

Si l'URSS était effectivement un pays socialiste, menait effectivement une politique anti-impérialiste, c'est-à-dire conforme au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'analyse du CCN de la CGT serait acceptable. Mais la réalité étant ce qu'elle est, les conséquences d'une telle analyse sont extrêmement graves. Nous avons vu d'abord qu'elles sont dirigées contre l'existence du non-aligne-

ment. Mais, faite par la direction de la principale organisation syndicale française, cette analyse conduit à vouloir amener les ouvriers français à considérer l'URSS comme leur alliée, à soutenir sa politique et ses agressions. Ne vous dit-on pas que « *les luttes que mènent ces forces s'épaulent mutuellement* » ? Une telle orientation est radicalement contraire aux intérêts des ouvriers français. Car ce qui se joue au-delà, c'est la question de la guerre et de la paix. En appelant les ouvriers français à soutenir l'URSS, au nom de « *l'affaiblissement de l'impérialisme* », on les conduit à soutenir l'expansion de l'URSS, sa politique de domination. On l'encourage à aller plus loin. Objectivement, on veut faire croire aux ouvriers français que l'expansion de l'URSS va dans le sens de leur propre libération du capitalisme.

Une telle analyse met gravement en cause l'indépendance du mouvement syndical français par rapport à l'URSS. Elle conduit, par exemple, la CGT à maintenir son appartenance à la Fédération syndicale mondiale et à joindre sa voix au cours de la réunion qui vient d'avoir lieu à Moscou, à celles qui préconisent l'unité syndicale en Pologne et mettent en garde contre les nouveaux syndicats. Elle conduit la CGT à se ranger du côté des autorités polonaises, face aux ouvriers polonais. Elle lui fait tourner le dos à l'internationalisme prolétarien.

On ne peut prétendre aujourd'hui parler de lutte de classes à l'échelle mondiale si l'on fixe pour seule cible de cette lutte les USA, si l'on présente l'URSS comme un allié, l'intérêt des travailleurs français, du mouvement syndical français, réside dans une orientation non-alignée, c'est-à-dire qui combatte à la fois la politique impérialiste des USA et de l'URSS, qui se fixe comme principe la défense du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. C'est ainsi seulement que le mouvement ouvrier français pourra être fidèle à l'internationalisme prolétarien et à la défense de la paix. Autrement, il sera conduit à soutenir une superpuissance dans ses préparatifs de guerre contre l'autre, au détriment de l'indépendance des peuples. Dès aujourd'hui, une telle position ne conduit-elle pas à trahir les peuples tchécoslovaque, afghan, cambodgien, érythréen, polonais ? Elle conduit à passer sous silence ou à approuver les fusées soviétiques SS 20. Or, celles-ci sont bel et bien dirigées contre nous.

Pierre BURNAND

ABONNEMENT SPECIAL CONGRES

A l'occasion de la discussion préparatoire au 4^e Congrès du PCML un tarif spécial d'abonnement vous est proposé : 4 mois pour 50 francs (octobre, novembre, décembre, janvier) Abonnez-vous, abonnez vos amis !

S'abonner,
un moyen pratique pour avoir le journal

l'Humanité rouge



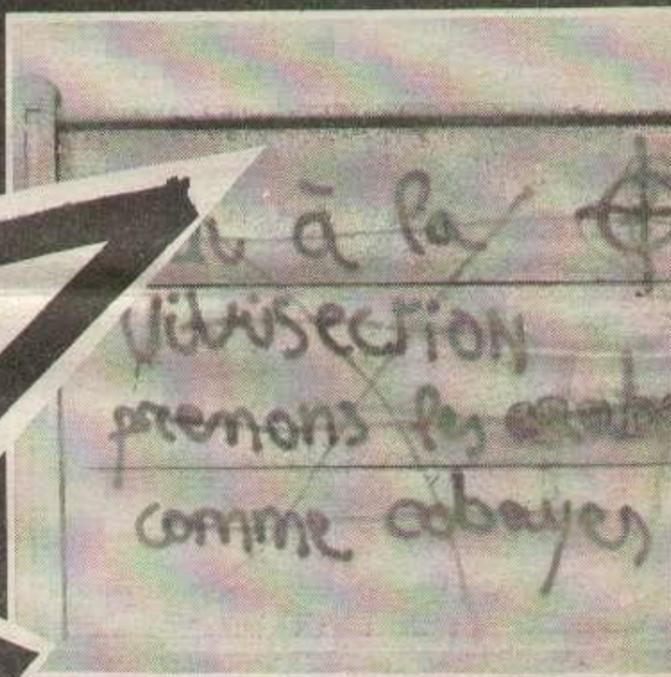
7 MARS — Après l'attentat contre la librairie le Phénix.



30 MAI — Bondy. Un jeune algérien le dos tailladé au rasoir «*Où la vivisection prenons les Arabes comme cobayes*» écrivait-ils quelques jours avant sur les murs.



26 JUIN — Attentat au siège du MRAP.



L'ESCALADE DU CRIME



3 OCTOBRE — Rue Copernic.